RECHERCHES RÉCENTES SUR L'AGGLOMÉRATION GALLO-ROMAINE DE BALARUC LES BAINS (HÉRAULT) (1986-1991)

par I. Bermond*, Ch. Pellecuer**
avec la collaboration de M. Compan***

Depuis 1980, le développement d'une archéologie de sauvetage, en relation avec l'urbanisation du territoire communal, a permis, à travers une série de fouilles d'ampleur inégale, de fixer les grandes lignes de l'organisation et de l'évolution du Balaruc antique. Par touches successives, au fil des résultats, diverses contributions ont donné l'état de nos connaissances sur l'agglomération gallo-romaine (Pellecuer 1983, 1985, 1986). Les opérations les plus récentes, conduites par M. Compan ou I. Bermond, apportent leur lot d'informations nouvelles et modifient sensiblement l'image proposée par le passé. Il convenait donc de faire à nouveau le point sur la question puis de présenter les principaux résultats des dernières interventions archéologiques.

Le chapitre de synthèse est organisé selon la grille de rédaction utilisée pour les villes de Gaule par le Groupe de Recherche d'Histoire Romaine de l'Université de Strasbourg (Frezouls 1988) et adoptée avec succès lors d'enquêtes portant sur des agglomérations secondaires (Jacob 1986, Massy à paraître). On verra comment ce type de canevas a facilité grandement notre tâche et a permis de ne pas omettre tel ou tel autre aspect de la documentation réunie. Il nous a obligé bien souvent à dépasser les seules données de fouilles et à faire, nous semble-t-il, œuvre de synthèse. Espérons donc que cet exercice de style convaincra et favorisera le lancement d'une enquête collective, semblable à celles qui ont été réalisées dans l'Est de la France.

Deux annexes sont consacrées à la présentation des données des fouilles les plus récentes et apporteront une documentation inédite sur un secteur de nécropole du haut-Empire qui a fait l'objet d'une intervention limitée en 1986 et sur une *domus* explorée dans le cadre d'un sauvetage urgent en 1990.

1. SOURCES

1. 1. TEXTES

1. 1. 1. Textes anciens

Il n'existe aucune mention antique de l'agglomération.

1. 1. 2. Textes médiévaux

apud Aixs, 1126 (c. Magal. II, p. 373)

ab aquis autem balnearibus nomen habet et famam oppidum de Balaruc, 1238 (*HGL*, VIII, c.206)

ecclesiam de Aquis, 1228 (Germain, Maguelonne, p. 203)

decimaria S. Maria de Aquis; ecclesiam de Aquis; orto de Aquis, 1246 (c. Magal. II, p. 628)

Ces quelques exemples (Hamlin 1988) montrent, en l'état de la recherche, l'apparition assez tardive — au XIIe s. — de mentions concernant Balaruc les Bains. Le nom même de Balaruc semble d'abord avoir qualifié exclusivement le village de Balaruc le Vieux alors que l'autre Balaruc apparaîtrait principalement sous la forme Aquis et plus tard, à l'époque Moderne, sous la forme «les Baings» (1626) ou «Beins» (1643). La carte de Cassini (1770-1772) désigne quant à elle l'agglomération sous sa dénomination actuelle.

1. 2. Inscriptions[1]

ITEM TRIB LEG II[...]/GEMELLI PROC[...]/NEPTVNO ET N[...] (*CIL*. XII, 4186)

COL AVG NEM TIBERINVS L F F S F (*CIL*. XII, 5701-58)

marque sur tuyau de plomb de forte section (env. 17 cm), conservé à la Société Archéologique de Montpellier.

D VX CORNELI/Æ/DIGITVLI (*CIL*. XII, 4196)

ARIVS/SVMPT VETII/VV M C I B/ CON (*CIL*. XII, 4214)

2. HISTORIQUES DES RECHERCHES, BIBLIOGRAPHIE

2. 1. Les recherches

N. Dortoman, médecin montpelliérain du XVIe siècle, dans son livre — *De causis et effectibus thermorum belislucanorum parvo intervalla a monspeliensi urbe distantium* (Lyon, 1579) — fait figurer dans un plan en perspective cavalière de la presqu'île des thermes abandonnés, première mention archéologique de vestiges dont la datation nous échappe.

Comme cela est le cas pour de nombreuses stations thermales, les érudits du siècle dernier se sont attachés à démontrer l'utilisation des sources d'eaux depuis une haute Antiquité. On retiendra comme fait marquant la découverte en 1863 d'une piscine de marbre avec un escalier d'au moins sept marches, alimentée par des tuyaux de plomb et remplie d'eau chaude. Le dossier des fouilles anciennes est loin d'être bouclé et demanderait une recherche archivistique détaillée afin d'en mesurer l'ampleur réelle.

* ArchéOfactory, 1 place Charles de Gaulle, F-34140 Loupian
** Service Régional de l'Archéologie, 5 bis rue salle l'evêque, F-34000 Montpellier
*** Technik Arts Safety, 58 chemin de Saint-Clair, F-34200 Séte.

1/ A cet inventaire, il faudrait ajouter, pour une réelle exhaustivité, les fragments d'inscription, se limitant à une ou deux lettres, découverts lors de la fouille du bâtiment public du «Groupe Scolaire».

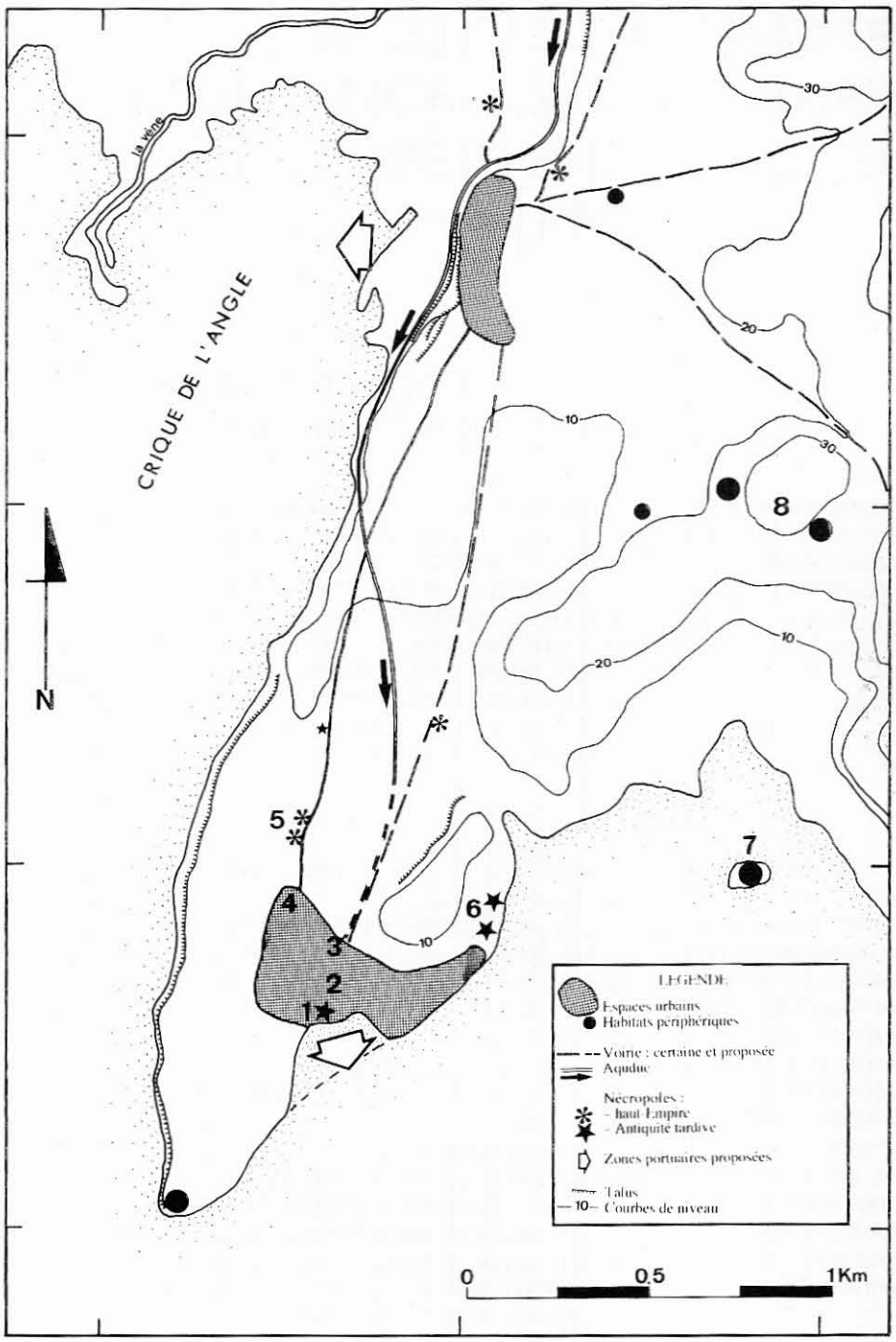

Fig.1 — La presqu'île de Balaruc à l'époque romaine, topographie et occupation humaine : 1, complexe cultuel, site du Groupe Scolaire. 2, complexe cultuel, site du Square du Docteur-Bordes. 3, habitat, site du Vendémiaire. 4, habitat, site de la Cadaule. 5,nécropole, site du Chemin Haut. 6, nécropole, site du Puech d'Ay//Puech Méjean 7, habitat ?, île Saint-Sauveur. 8, habitats, Fiau-Mas de Prades.

Jusqu'en 1970, quelques découvertes fortuites, publiées ou non (Gallet de Santerre 1953), alimentent seules la chronique archéologique.

De 1970 à 1980, le site fait l'objet d'interventions de sauvetage ponctuelles, liées à la première vague d'urbanisation de la commune. Si l'on excepte une fouille non autorisée dans le parc de l'établissement thermal, trois opérations dignes d'intérêt ont pu être réalisées, dans le quartier de la Cadaule, sur un secteur d'habitat (Genty 1971a) , à Cacaussels, sur le tracé d'un aqueduc antique (Genty 1971b) et dans le secteur du Puech d'Ay , à l'emplacement d'une nécropole de l'Antiquité tardive (Freises 1969).

A partir de 1980, notre équipe s'est engagée dans le suivi des travaux d'urbanisme, associant les interventions à une réflexion d'ensemble sur l'agglomération antique. Après la reprise des fouilles au Puech d'Ay/Puech Méjan, sur le secteur de la nécropole (Pellecuer 1980), une opération de sauvetage programmée est organisée pour une durée de quatre ans dans le centre public de l'agglomération antique, sur le site du «Groupe Scolaire» (Pellecuer 1985). Après ce lourd chantier, une seule intervention est menée en 1986 sur la nécropole du Chemin-Haut, à l'emplacement des anciennes serres municipales, préalablement à la construction des nouveaux thermes. A nouveau dans le centre de l'agglomération, le projet d'immeuble «Le Vendémiaire» entraine en 1990 la réalisation d'un sauvetage urgent qui permet la fouille d'une *domus*. Plus récemment, en 1991, une étude d'impact, demandée par la Municipalité, préalablement au réaménagement du Square du Docteur-Bordes apporte quelques informations nouvelles sur le thermalisme antique.

2. 2. Bibliographie

Bermond 1992 : BERMOND (I.), PELLECUER (Ch.) — Balaruc les Bains dans l'Antiquité. *In* : AYATS (R.) dir. — Balaruc, vers une volonté de recherche et de progrès, 1992, p. 25-45.

Bousquet 1874 : BOUSQUET (A.) — Notice et précis historique sur Balaruc les Bains et ses sources thermales. Montpellier, 1874.

Fabre 1882 : FABRE (A) — Histoire de Balaruc les Bains. Nîmes, 1882.

Freises 1969 : La nécropole paléochrétienne de la Base Nautique du T. C. F. à Balaruc. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Séte*, I, 1969, p. 12-16.

Gallet de Santerre 1953 : GALLET DE SANTERRE (H.) — Informations archéologiques, *Gallia*, XI, 1953, p. 100.

Genty 1971a : GENTY (P. Y.), NICKELS (A.) — Fouilles de sauvetage à la Cadaule, Balaruc les Bains (Hérault). Rapport d'opération , dactylographié, 1971.

Genty 1971b : GENTY (P. Y.) — Fouilles d'un tronçon d'aqueduc dans le quartier de Caucassels, Balaruc les Bains (Hérault).

Rapport d'opération , dactylographié, 1971.

Gros 1962 : GROS (R.) — Balaruc les Bains, une source de santé et son histoire. Montpellier, 1962.

Lugand 1986 : LUGAND (M.), PELLECUER (Ch.) — Abandon et disparition d'une structure antique. *Archéologie du bassin de Thau*, 2, 1986.

Pellecuer 1980 : PELLECUER (Ch.) — La nécropole gallo-romaine tardive de Puech-Méjan (Balaruc les Bains, Hérault). *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Séte*, X-XI, 1980, p. 5-36.

Pellecuer 1982 : PELLECUER (Ch.), RICHARD (J.-C.) — Un cas de survivance monétaire dans une tombe à inhumation du Bas-Empire à Balaruc les Bains (Hérault). *Bulletin de la Société d'Etudes Numismatiques et Archéologiques*, 74, 1982, p. 190.

Pellecuer 1983 : PELLECUER (Ch.) — Archéologie gallo-romaine autour de l'étang de Thau: essai de synthèse sur l'occupation antique des communes de Balaruc les bains, de Frontignan et de Sète. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Séte*, XII-XIII, 1983, p. 5-81.

Pellecuer 1984 : PELLECUER (Ch.) — Archéologie à Balaruc. Balaruc les Bains (cahier n°1 de *Reflets* et *Archéologie du bassin de Thau*, 1).

Pellecuer 1985 : PELLECUER (Ch.) — Recherches sur l'agglomération antique de Balaruc les Bains (Hérault): fouille et restauration d'un édifice public antique en milieu urbain. *Courrier Archéologique du Languedoc-Roussillon*, 22, 1985, 14 p.

Pellecuer 1986 : PELLECUER (Ch.) — L'occupation gallo-romaine tardive autour du bassin de Thau: état des recherches en 1986, perspectives. 1986, 148 p.(Mémoire de D.E.A d'Histoire, Université de Provence,1987).

Rouquette 1975 : ROUQUETTE (D.) — Recherches et prospections autour du Bassin de Thau. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Séte*, VI-1974, VII-1975, p. 107-108.

Rouquette 1980 : ROUQUETTE (D.) — Recherches et prospections 1978-1979. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Séte*, X-XI, 1980, p. 37.

3. ELEMENTS GEOGRAPHIQUES, COMMUNICATIONS

3. 1. Géographie

3. 1. 1. Description générale du site (fig. 1)

La commune de Balaruc les Bains se présente sous la forme d'une presqu'île s'avançant assez loin dans l'étang de Thau. L'agglomération antique enserre le piémont d'un modeste relief jurassique, s'élevant à 19 m, le Puech d'Ay, prolongement ultime de la chaîne de la Gardiole. L'assiette du site antique correspond approximativement à l'emprise d'un affleurement miocène, émergeant entre les argiles rouges du Pliocène et des atterrissements récents.

La topographie actuelle ne facilite pas, avec l'urbanisation croissante, la restitution de l'environnement antique. L'allure générale est fixée avec un profil incliné de l'ouest vers l'est. La côte ouest et la pointe de la presqu'île sont formées par de petites falaises érodées par l'eau, comme en témoignent des vestiges de constructions antiques visibles sur une coupe. La côte est, tout au contraire, est basse et son tracé rectiligne témoigne de transformations récentes. En 1983, une série de sondages réalisés au pied du Puech d'Ay et du Puech Méjan, à faible distance du rivage, a permis la mise en évidence de niveaux de plages fossiles, datables de l'Antiquité, recouverts par un puissant colluvionnement. Ces sondages, mais aussi l'observation de documents photographiques anciens, de plans permettent de restituer une ligne de rivage aux contours irréguliers, marquée par la présence de zones hydromorphes, voire totalement en eau — aujourd'hui comblées.

3. 1. 2. Hydrographie

Les eaux chaudes de Balaruc font parti d'un ensemble hydrothermal spécifique de ce secteur nord-est de l'étang de Thau. D'origine profonde, ces eaux migrent à la surface à la faveur d'une faille majeure liée à la tectonique locale («pli de Montpellier») et sont stockées dans des couches imperméables de marnes et d'argiles. Si le thermalisme contemporain bénéficie de captages en grande profondeur, nécessitant des techniques sophistiquées de forage, l'exploitation des eaux a été possible jusqu'à une époque récente grâce à des sources de surface, des «griffons» facilement aménageables. Outre la présence de l'eau thermale, le sous-sol balarucois est fortement influencé par une hydrographie locale complexe, où interviennent tout autant eaux douce et salée. Les différentes campagnes de fouilles entreprises se sont heurtées régulièrement à ce milieu difficile où les niveaux archéologiques profonds sont ennoyés, empêchant de conclure réellement sur les périodes anciennes de l'agglomération antique. Les variations séculaires de la nappe, en équilibre avec celles du niveau marin, mériteraient une étude détaillée afin de déterminer le rôle de ce facteur dans le développement ou au contraire la régression du tissu urbain antique. Cet environnement justifie sûrement un soin attentif apporté aux équipements de drainage et explique peut-être des particularités locales de l'architecture publique et privée, comme le recours continu aux sols imperméables et la faible proportion de sol construit.

3. 1. 3. Ressources naturelles

Malgré les difficultés que peut occasionner un tel contexte hydrographique, il constitue évidemment un atout non négligeable pour le développement de l'agglomération. Les valeurs curatives des eaux chaudes sont encore la clé de l'économie locale.

Le nord de la presqu'île offre un espace agricole potentiel avec des sols bruns calcaire, formés sur le socle miocène, aux qualités agronomiques certaines. Ce sont les mêmes qui occupent le bassin synclinal de Montbazin et la rive nord du Bassin de Thau, là où se développe le réseau dense de l'habitat dispersé, à vocation agricole.

L'étang et toutes les ressources qu'il propose est une autre composante de ce riche milieu. Les dépotoirs des niveaux antiques surprennent par le volume considérable de coquillages découverts, restes qui permettent d'imaginer déjà leur place dans le régime alimentaire quotidien. Conchyliculture, cueillette sont des activités que commencent à restituer les premières analyses de ces lots[2].

3. 2. Toponymie

Il n'a été réalisé à ce jour qu'un dépouillement du cadastre actuel ainsi que de la carte IGN au 1/25.000[3]. Les dénominations des sections et lieu-dits ont été confrontées aux interprétations

2/ Etude menée par F. Brien-Poitevin, chercheur associé, Centre Camille-Jullian, CNRS, Aix-en-Provence.

3/ Trente toponymes ont été recensés. Si l'on excepte les toponymes manifestement liés au passé industriel, l'essentiel semble issu ou dérivé de noms de famille. Une dernière part concerne des noms décrivant une réalité topographique...

du dictionnaire topographique et étymologique du département de l'Hérault (Hamlin 1988). Les profondes transformations qui ont affecté le territoire de l'ancienne agglomération gallo-romaine depuis le début du siècle (quartier industriel et urbanisation moderne) semblent responsables de l'apport négligeable de ce type de source à notre enquête .

3. 3. Communications

L'agglomération peut paraître, de par sa position en bout de presqu'île, comme à l'écart des grands axes régionaux. Elle est ainsi à plus de six kilomètres au sud de la Voie *Domitia*, à laquelle elle devait être reliée par des éléments d'un réseau viaire secondaire. La restitution de ces chemins, à l'échelle régionale, est encore délicate mais le réseau local peut être partiellement retrouvé (fig. 1).

Si la bipolarité avec Balaruc le Vieux ne fait aucun doute, les axes de communication affirment cette image. La fouille d'un tronçon de voie empierrée, au nord-ouest de l'agglomération, dans le quartier de la Cadaule (fig. 2), permet de relier les deux Balaruc. Sa création, dans le premier quart du Ier s. après J. -C.[4], nous permet de comprendre le rôle de telles infrastructures dans le schéma d'organisation de l'espace, dès les premières décennies de notre ère. L'entretien du tronçon antique est reconnu jusque dans la seconde moitié du IIème siècle. L'actuel Chemin-Haut confirme une utilisation de l'axe jusqu'à nos jours.

Son orientation n'est pas constante : le tronçon reconnu en 1986 adopte une orientation de 29° Nord-Est[5]. Par contre, aux abords des premiers bâtis la voie prend une orientation à 2°Nord-Est (sondage 1983). Si l'hypothèse d'une modification de tracé est à rejeter, on peut penser que la voie oblique vers le centre de l'agglomération pour atteindre le centre public.

Quelques indices ténus laissent supposer l'existence d'une seconde voie parallèle à la précédente, à restituer sous l'actuel C.D.129.

Fig.2 — Le nord-ouest de l'agglomération: 1, nécropole et 2, voie du Chemin Haut. 3, habitat de la Cadaule. 4, la domus du Vendémiaire. On observera le caractère isocline du parcellaire actuel par rapport aux structures antiques.

Cette situation en marge du réseau routier régional est largement compensée par l'implantation littorale, la voie des étangs qui permettait le transports des pondéreux de l'Hérault jusqu'au Bas-Rhône par une série de plans d'eau et de chenaux. Si le rôle

4/ Cette datation proposée s'appuie sur l'observation du premier niveau de roulement observé lors des sondages réalisés en 1983 et en 1986 .
5/ Orientation d'aprés le Nord Lambert III.

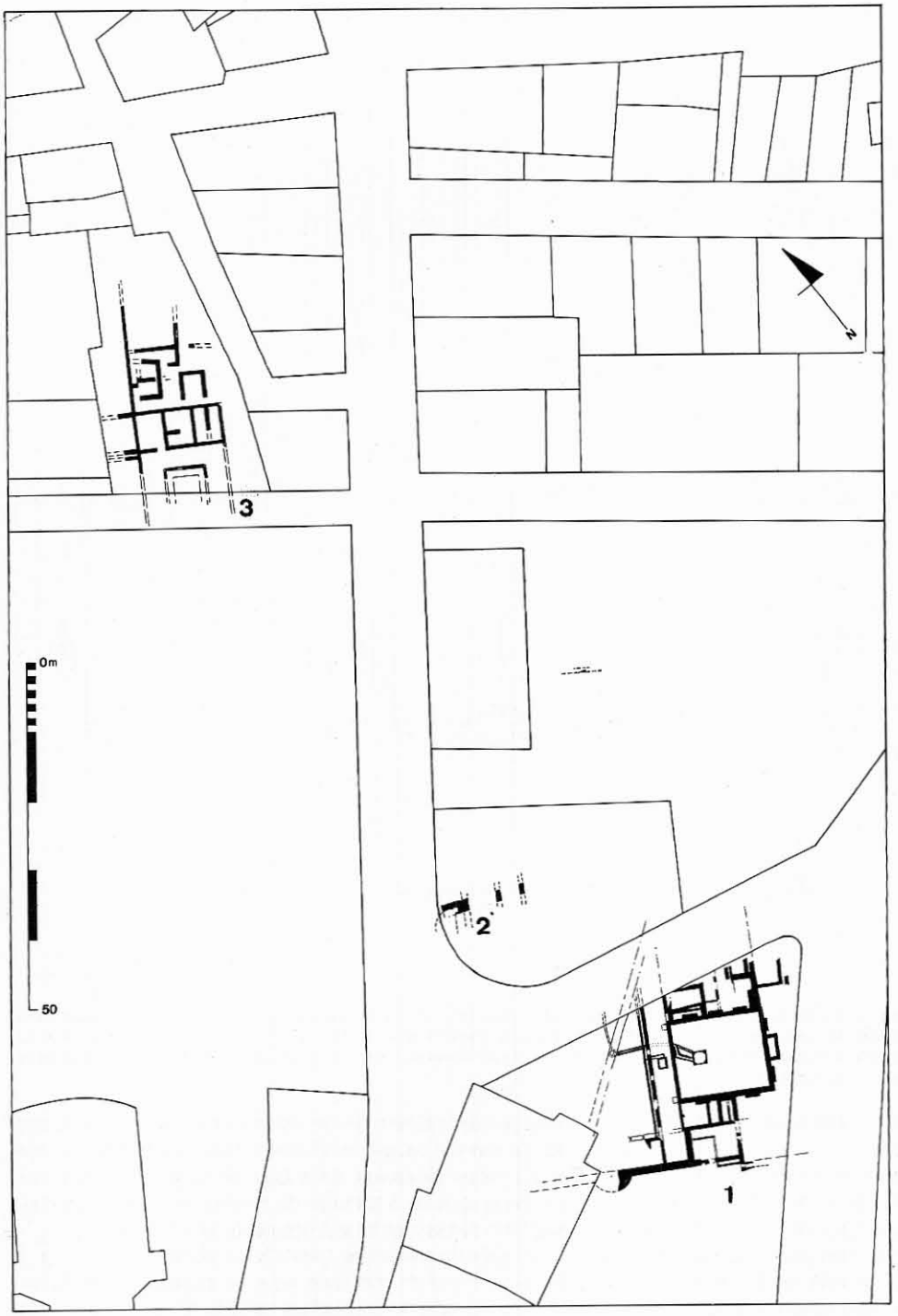

Fig. .3 — Le centre de l'agglomération: 1, temple à Neptune ? (site du Groupe Scolaire). 2, griffon aménagé et bassins (site du Square du Docteur-Bordes). 3, *domus* (site du Vendémiaire).

économique de véritable «mer intérieure» est mieux connu pour l'époque médiévale (Landes 1986 : 63-69), nous n'en connaissons pas l'ampleur pour la période antique mais on peut supposer que Balaruc faisait partie d'une chaîne de points de débarquement qui devaient ponctuer les rivages de l'étang de Thau. De probables installations portuaires balarucoises sont donc à restituer sur la côte basse de la presqu'île, localisables dans une de ces zones fortement atterries, décrites précédemment.

4. TOPOGRAPHIE ANTIQUE, MONUMENTS PUBLICS

4. 1. Organisation générale de la ville

Plus d'une trentaine d'informations archéologiques, provenant de localisation de découvertes fortuites ou des fouilles récentes, permettent de proposer une surface de l'ordre de 10 hectares pour l'agglomération antique. Le caractère inégal de la documentation rassemblée, notre ignorance sur la densité réelle du bâti entre deux points fouillés montrent l'aspect tout théorique d'une telle estimation qui doit être considérée comme l'extension maximale de l'emprise urbaine. Tous les ensembles architecturaux antiques reconnus à ce jour s'inserrent dans un tracé régulateur orientée autour de 29° Nord-Est. Une étude déjà ancienne (Pellecuer 1983) a montré que cette direction était omniprésente sur le territoire balarucois tant dans le village lui-même que dans l'espace agricole.

4. 2. Les monuments publics

L'organisation du centre public est encore difficile à préciser et la fouille du site du «Groupe Scolaire» a montré, en outre, les multiples transformations qui l'ont affectée au cours du temps. L'ensemble des bâtiments devait s'organiser autour d'un important espace découvert, fermé au sud-ouest par un puissant mur de 1,20 m de fondation et d'env. 20 m. de longueur restituée qui est équipé d'une abside de 6 m de diamètre. Construit dans la deuxième moitié du Ier s. de notre ère, ce véritable mur de scène semble relier deux groupes de bâtiments comme pour former un même complexe. Il organisera l'espace public jusqu'à la fin de son fonctionnement (Pellecuer 1983).

L'aile sud a été largement dégagée lors des fouilles de sauvetage 1981-1985. L'état le mieux connu est évidemment le plus tardif. Construit probablement dans le courant du IIe s. ou au début du siècle suivant, il s'organise autour d'un grand bâtiment, associé à deux séries de pièces annexes. La salle principale, 12, 60 m x 14, 70 m, est flanquée sur chacun de ses longs côtés de trois contreforts. La façade orientale se compose d'un exèdre, sorte de saillie de plan rectangulaire, et de deux

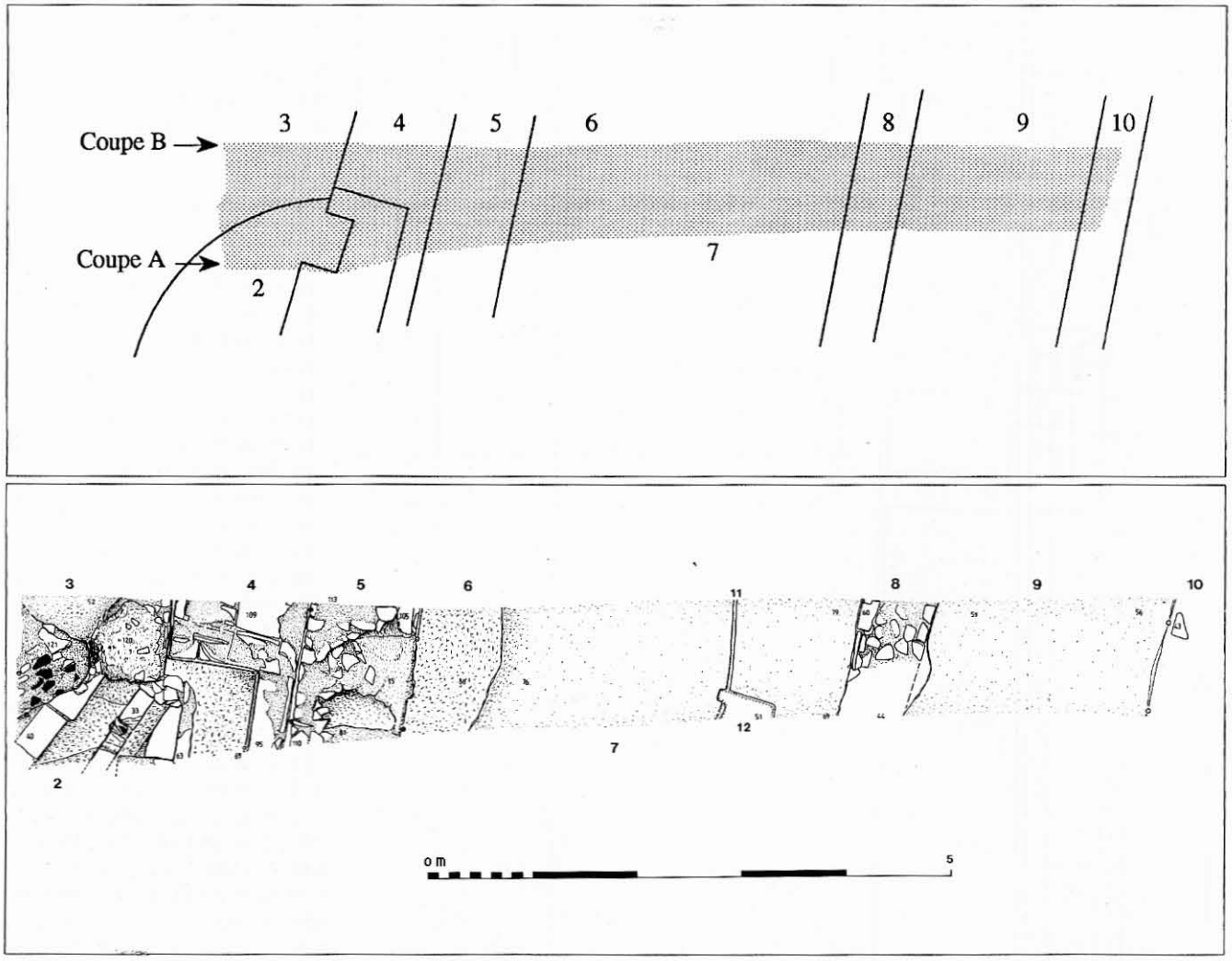

Fig. 4 — Relevé et croquis d'interprétation des structures du Square du Docteur-Bordes (griffons et bassins): 2, emmarchement à l'intérieur de la vasque. 3, maçonnerie composite, fermant la vasque. 4, emmarchement d'accés à la vasque. 5, mur isolant la structure du premier bassin. 6, béton de tuileau du premier bassin. 7, radier du premier bassin. 8, mur séparant le premier bassin du second. 9, radier du second bassin.10, mur fermant le second bassin. 11, négatif tuyauterie. 12, négatif évacuation ou adduction. (Les coupes A et B sont présentées dans la figure 5).

contreforts identiques à ceux des longs côtés. Leur rôle porteur parait plus discutable dans la restitution d'une couverture avec un toit à double pente mais devient plus évident dans l'hypothèse d'un aménagement intérieur affaiblissant le mur (niches). La façade opposée était destinée à l'aménagement d'un accès qui devait se présenter sous la forme de deux portes jumelées. L'espace intérieur de cette vaste salle associe sol de tuileau et enduit peint de couleurs jaune et verte mais aussi des plaquages de marbre (chapiteau de pilastre). Un bassin octogonal a été construit prés de la porte. Les pièces annexes sont disposées symétriquement au nord-est et au sud de la salle principale. Elles n'ont pas fait l'objet d'une construction soignée et aucun sol en dur n'y a été repéré. L'espace tend à se morceler et parfois à l'extrême comme dans l'aile nord-est. L'aménagement sommaire de ces pièces indique nettement qu'il s'agit d'espaces à vocation utilitaire. Une galerie de façade dessert les différentes pièces du système. Un édicule à colonnade était implanté à une de ses extrémités. Le mur de façade de la galerie est fermé par une cloison légère séparant des bases de pilier rectangulaires. L'aménagement intérieur de cet espace de circulation comprend un sol de mortier de tuileau et une décoration murale d'enduit peint. Au milieu du couloir, dans l'axe de la salle principale, un bassin rectangulaire à placage de marbre, interne et externe, pouvait faire pendant au bassin octogonal déjà évoqué.

Si la fouille de sauvetage 1981-1984 a permis de percevoir la réalité de l'aile sud du complexe, nous ne disposions que d'interrogations pour l'aile nord jusqu'àux travaux de repérages menés en 1991 dans le Square du Docteur-Bordes. La documentation ancienne, issue des fouilles et des découvertes du XIXe s., mais aussi la découverte en 1981 d'un élément de fontaine, proposaient de replacer dans ce secteur des installations hydro-thermales (bassin, piscine, fontaine). Les constructions aperçues en 1991 lors de repérages (fig. 4) confirment cette interprétation. La première structure, probablement de plan hémicirculaire, pourrait correspondre à un «griffon» aménagé, résurgence naturelle dont le débit est encore très important, entre 10 et 30 m^3/heure. Ce bassin de captage pourrait avoir été protégé par une élévation maçonnée. La présence d'un tuyau de plomb, comme dans la

description du siècle dernier relative à la fameuse «piscine» (Fabre 1882: 77), est assez énigmatique. Dans l'hypothèse de l'aménagement d'un «griffon», cette canalisation ne devait pas amener de l'eau chaude, celle-ci étant largement présente dans la structure. Si l'on se fie au témoignage du XIXe siècle, il pourrait s'agir tout au contraire d'une arrivée d'eau froide . L'apport d'eau froide ne semble pas avoir la vocation de refroidir l'eau thermale, car 37° (observée lors des repérages) est une température supportable.Il faut plutôt chercher l'explication dans la volonté de stabiliser le niveau d'eau[6]. En avant de ce premier dispositif, deux bassins, très dégradés, ont été reconnus (fig. 5) grâce aux lambeaux de béton hydraulique. Là, encore, une trace d'encastrement indique la présence d'une tuyauterie. Un rapport de taille, de l'ordre de un pour deux, est observable entre les deux bassins.

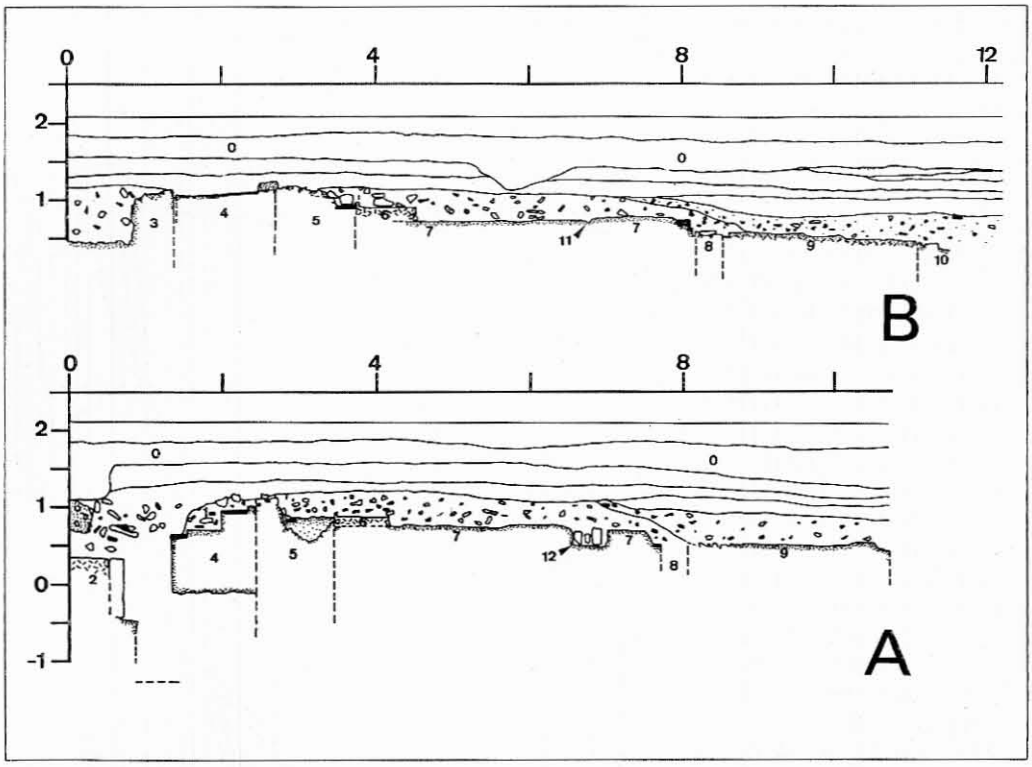

Fig.5 — Coupes longitudinales des structures du Square du Docteur-Bordes.

4. 3. l'habitat

Les informations rassemblées sur l'habitat privé antique à Balaruc les Bains sont encore partielles.On sait qu'anciennement, au nord du square du Docteur-Bordes, des murs et des fûts de colonnes ont été découverts lors de travaux de construction (Pellecuer 1983). Il faut attendre 1971 pour qu'une opération de sauvetage, menée par la Direction des Antiquités, dans le quartier de la Cadaule, permette la fouille limitée d'un secteur d'habitat. Ce bâti, construit au mortier, a livré plusieurs pièces à décor d'enduit peint. L'une d'elles comporte un sol de tuileau. L'orientation observée, à 25° Nord-Est, diverge seulement de quelques degrés par rapport à celle de la trame cadastrale de l'agglomération. Ce phénomène peut s'expliquer par la proximité de la voie, qui sépare ce quartier du centre urbain antique. Le rôle organisateur de la voirie est dans une seconde phase, encore plus net, comme en témoigne la construction d'un mur parallèle à l'axe de circulation.

Une fouille de sauvetage[7], en 1989-1990, a permis d'observer l'évolution d'une maison sur six siècles environ, aux abords du centre public antique (fig. 3). Son installation précoce, dés le premier quart du Ier s. aprés J.C. et le soin apporté à la construction (utilisation de liant de mortier et d'enduit peint) témoignent d'un degré de romanisation qui tranche avec ce qui a pu être observé lors de l'étude de sites ruraux de la micro-région (Lugand, à paraître). Le bâtiment dégagé fournit le plan partiel d'une *domus* à *atrium* tétrastyle, s'inscrivant parfaitement dans la trame urbaine antique, orientée à 30° Nord-Est. Les différentes pièces de la *domus* s'organisent autour d'une cour intérieure bordée d'une galerie. Les sols sont essentiellement constitués d'argile compactée, composition probablement due à des impératifs techniques. Seule la cour possède un dallage en calcaire, lié à l'utilisation de l'eau dans ce secteur. La *domus* ne subit aucune modification d'importance tout au long du Ier et IIe s., si ce n'est les preuves d'un entretien permanent de la maison par la réfection des sols et des enduits muraux.

Pour le IIIe s., notre documentation est très limitée mais on observe un exhaussement important des niveaux de sols sur plusieurs secteurs de la *domus* et le nivellement de la cour intérieure.

Le plan initial de la *domus* continue à fournir le cadre architectural de l'occupation durant l'Antiquité tardive, malgré de profondes transformations à la fin du IVe s. Le redécoupage intérieur des pièces de la *domus* et la construction de deux nouvelles unités domestiques avec foyer illustrent ce changement.

Il est difficile de trancher entre une interprétation proposant plusieurs unités d'habitat indépendantes et celle qui verrait le prolongement tardif de la *domus* réorganisée. Après une phase de moindre occupation dans le courant du Ve s. et les indices d'une importante activité de récupération de matériaux, la présence d'un four culinaire du VIe s. desservi par un empierrement ainsi que plusieurs fosses, comblées la plupart du temps par des déchets culinaires (coquillages, restes de poissons, ossements divers), sont les signes d'une activité domestique, qui marque sans

6/ Le niveau de l'eau issue de la résurgence est lié à celui de la nappe phréatique, qui, lui-même, est dépendant à celui de l'étang. Par ce jeu de pressions, les variations du niveau sont énormes, de plus de 30 cm. Dans ce contexte l'apport d'eau froide n'a qu'un rôle régulateur sur le niveau d'eau dans la piscine.

7/ *Cf. infra* l'annexe consacrée à la *domus* du Vendémiaire.

aucun doute la proximité de zones habitées .

4. 4. Les nécropoles (fig. 2 et 6)

Le schéma classique des nécropoles en périphérie de l'agglomération, le long des axes routiers est ici respecté durant le haut-Empire. Une aire funéraire à la sortie de Balaruc les Bains, le long du C.D. 129, est proposée sans pouvoir en apprécier l'importance[8]. La seconde, mieux connue, se développe le long de la voie empierrée du Chemin-haut[9]. Elle est utilisée du milieu du Ier s. après J.-C. jusqu'au début du IIème s. Deux phases d'utilisation sont clairement attestées : l'une, représentée par des fosses en pleine terre, comblées par les restes de la crémation (probable *ustrinum*), l'autre, par des incinérations en caisson avec urne funéraire et mobilier d'accompagnement.

Deux nouvelles nécropoles, au moins, privilégiant le rite de l'inhumation ont été utilisées durant l'Antiquité tardive : la première, est localisée en bordure de l'étang, sous l'actuel camping du Puech d'Ay . Deux phases de nécropole sont nettement discernables avec des tombes sous tuile et des tombes sous dalles (V-VIIe s.) (Pellecuer 1980). La seconde nécropole a été retrouvée sur le site du «Groupe Scolaire», où une quinzaine de tombes à inhumation, datables du Ve s. au plus tôt, se sont installées dans les ruines de l'édifice, jusque dans les tranchées de récupération de matériaux.

Ces deux sites sont d'organisation bien différente : celui en bordure de l'étang de Thau est bien structuré et perdurera jusqu'au moyen-age. L'autre, sur un secteur de ruines de l'ancien tissu urbain, se démarque tant par sa localisation que par l'absence d'organisation. Ce contraste n'est peut être que le révélateur de différence de statut social de ces deux populations et constitue un élément de rupture dans l'organisation de l'agglomération.

La découverte fortuite, lors de travaux, d'une tombe à inhumation en bordure du Chemin-haut, à plus de 250 m au Nord de la nécropole à incinération du haut Empire ne permet de conclure à la présence d'une nécropole mais suggère une utilisation — de quelle ampleur ? — de ce secteur à la fin de l'Antiquité.

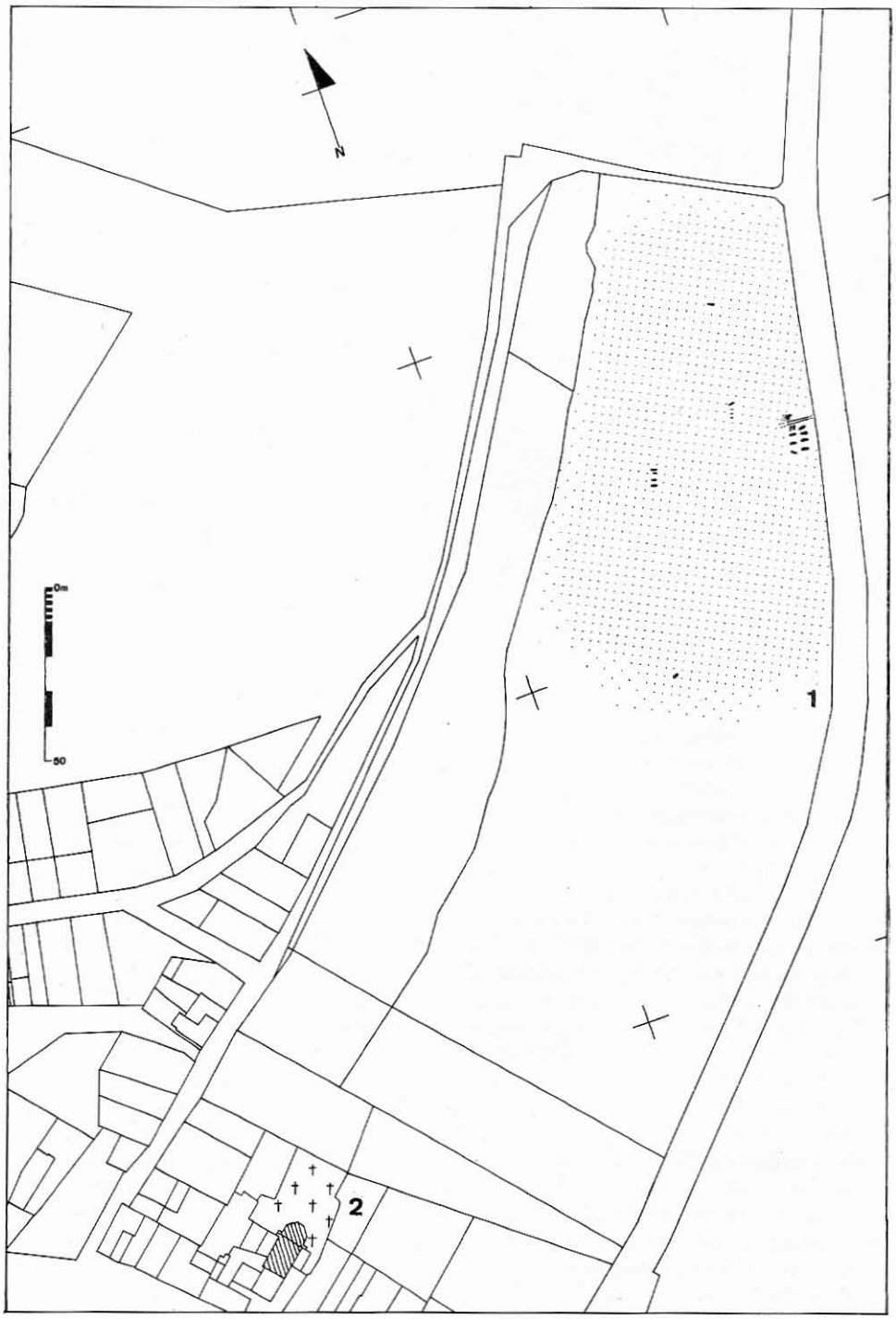

Fig. 6 — Le sud-est de l'agglomération : 1, la nécropole du Puech d'Ay/Puech Méjan. 2, la chapelle romane Notre-Dame-d'Aix et son cimetière.

8/ Découverte fortuite par Michel Compan d'un probable fragment de couvercle d'urne cinéraire en pierre, de forme conique, lors des travaux d'aménagement du rond-point de Puech-Méjan.

9/ *Cf. infra* l'annexe sur la nécropole à incinération du Chemin-Haut.

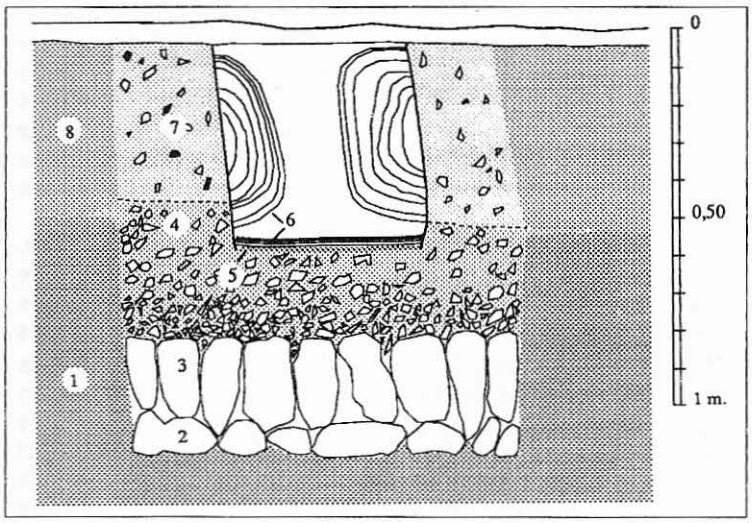

Fig. 7 — Coupe de l'aqueduc antique, quartier de Caucassels (d'après Genty 1971b). 1, substratum sablo-argileux jaune. 2, assise de pierres. 3, blocs verticaux, disposés en «hérisson». 4, cailloutis et mortier gris friable. 5, lit mince de mortier. 6, dépôt calcaire brun. 7, béton compact blanc. 8, remblai de terre et sable (en plusieurs strates). 9, terre végétale. La présence d'une couverture n'a pu être observée, endommagé peut-être par les travaux agricoles.

4. 5. Alimentation en eau, distribution, évacuation

La construction d'un aqueduc, sur prés de 5 km reliant au nord la source d'Issanka à Balaruc les Bains complète l'équipement de l'agglomération (fig. 1). Un premier tronçon a été dégagé aux abords de la source, en 1857, lors de travaux d'aménagements. La découverte d'une monnaie de Claude situerait la construction de celui-ci au plus tôt vers le milieu du Ier s. après J. -C. Un second tronçon a pu être fouillé en 1971 à l'entrée de Balaruc, dans le ténement de Caucasel, permettant de restituer partiellement son itinéraire[10] (fig. 1 et 7). On signalera enfin la découverte au XIXe s., dans l'agglomération, de tuyaux de plomb, d'un diamètre de 170 mm, qui devaient appartenir au système de redistribution urbain.

Un réseau d'égouts dont on connait au moins deux branches d'une cinquantaine de mètres a été repéré dans le centre public antique.Il s'agissait d'une puissante maçonnerie constituée de deux murs parallèles recouverts par une voûte de blocage, équipé à intervalles réguliers de regards. Sa fonction était double : collecter les eaux usées et pluviales et celles du système hydraulique du complexe public monumental.

Le raccord des évacuations des bassins du «Groupe Scolaire» nous est connu par la fouille. La branche nord-est permettait de récupérer le reflux de la piscine à eau chaude et des bassins associés, découverts dans le Square du Docteur-Bordes. La documentation cartographique du début du XIXe s. nous fournit des compléments d'information: y figure «un ancien aqueduc en maçonnerie» fuyant sur plus de cinquante mètres vers le sud-est en direction de l'étang[11]. Cette structure orientée selon la trame antique pourrait correspondre à l'exutoire du réseau d'égouts.

5. LES ACTIVITES

5. 1. L'économie

L'exploitation des sources thermales est évidemment le vecteur du développement de l'agglomération antique. Même si les témoignages archéologiques sont fugaces voires inexistants dans ce domaine, il est très probables que les effets induits de la fréquentation devaient être non négligeables pour l'économie locale. La gestion de l'accueil des visiteurs, l'artisanat destiné à la pratique du culte, les dons éventuels sont des ressources de premier ordre.

Moins spécifiques mais d'importance sont les récoltes provenant de l'étang et de l'espace agricole environnant. L'apport nutritif considérable des coquillages marins dans l'alimentation quotidienne a déjà été souligné (Brien-Poitevin 1992); Leur commercialisation pouvait être d'un revenu non négligeable. Il n'est peut-être pas fortuit de constater que l'huître et le peigne dominent à Balaruc, quand on sait que ces espèces sont représentées quasi exclusivement dans les dépotoirs des sites consommateurs. Le dossier le plus creux reste celui des salines dont on ne dispose d'aucun témoignage pour l'Antiquité mais qui sont des installations, de grand rapport, à l'époque médiévale. L'activité agricole est attestée à travers la découverte de doliums, particulièrement dans le secteur de la Cadaule, soit en marge de l'agglomération. Comme cela a été proposée pour Mèze (Lugand, à paraître), il faut probablement restituer ici un faubourg à vocation agricole. Cette organisation explique sûrement la faible représentation de l'habitat dispersé, à l'exception deux points, relativement distants, au nord et au sud de Balaruc les Bains).

Malgré la très probable fonction portuaire de l'agglomération, rien ne la distingue, en l'état de la recherche, dans ses importations des autres établissements du bassin de Thau. Bien que cela devienne une tendance des plus courantes, signalons tout de même la présence d'amphores de Méditerranée orientale (LRA 3 et 4) et de céramiques communes importées (Cathma 26), dans des contextes tardifs, de la première moitié du Ve s. après J.-C.

5. 2. Les pratiques religieuses

Un culte à Neptune, probablement associé aux Nymphes, est attesté sans ambiguïté par la découverte ancienne du fragment de dédicace présenté *supra*. Malgré le caractère incomplet du document, des hypothèses ont pu être formulées sur le rang social du dédicant, issu vraisemblablement de l'aristocratie provinciale, et sur la datation de l'inscription[12]. Les fragments d'inscriptions, découverts lors de la fouille de la galerie de façade de l'édifice du «Groupe Scolaire», témoignent, par la qualité inégale des graphies et des supports, d'une pratique plus généralisée des ex-votos. Toujours sur le même site, une image, certes mutilée, du Neptune balarucois, accompagné de dauphins, a été découverte. Ces reliefs (buste, rostre de dauphin...) devaient participer à l'ornementation d'une fontaine à caractère monumental — probable fontaine d'eau chaude — que nous cherchons à lo-

10/ Voir le travail de restitution de Marc Lugand (Lugand 1986).

11/ D'après un plan du début du XIXe s conservé aux Archives Départementales de l'Hérault.

12/ M. Clavel-Lévêque a cru y reconnaître la dédicace d'un haut personnage ayant rang de procurateur chargé du patrimoine impérial (Clavel-Lévêque 1986). Si cela avait été le cas, une telle attestation aurait pu soulever la question des raisons de l'intervention du personnage, voire de ses relations avec l'ensemble cultuel balarucois et sa gestion. Nous avons soumis récemment le document à Monsieur M. Christol qui a bien voulu nous proposer une interprétation et que nous remercions ici pour sa collaboration. Comme le montreraient plusieurs parallèles, il pourrait s'agir d'un chevalier romain, annonçant son *cursus* avant de dédier l'hommage à Neptune et probablement aux Nymphes. Sa carrière pourrait être reconstituée de la façon suivante : Il aurait été tribun de légion, certainement avec deux affectations successives, puis *adjutor* d'un procurateur désigné par son surnom (le nom manquerait, dans la cassure). On peut proposer une datation dans le courant du Ier siècle (lettre du 13 juillet 1992).

caliser au cœur de l'agglomération. Les témoignages d'un tel culte sont précieux car les mentions concernant la divinité sont particulièrement rares dans le Sud de la Gaule. Neptune, divinité des éléments marins, est invoqué dans une inscription trouvée aux Iles de Lérins[13]. Quelques exemples de l'Afrique romaine nous montrent un Neptune, dieu guérisseur, divinité tutélaire d'une source aux valeurs curatives (Ben Baaziz 1981). Le Neptune de Balaruc possède peut-être ces deux visages, de part la présence des sources d'eau chaude et d'autre part grâce à la situation de l'agglomération face à un étang certainement plus ouvert sur la mer.

Le bâtiment le plus tardif du site du «Groupe Scolaire» pourrait être reconnu comme le sanctuaire ou un élément du complexe cultuel. La fonction d'un tel édifice semble se préciser si l'on retient que les principales comparaisons architecturales disponibles appartiennent au domaine de l'Eau (fig. 8). La «Basilique du Commerce» à Vaison la Romaine (Vaucluse) est un bâtiment à vocation indéterminée, malgré sa dénomination tout à fait conventionnelle, mais est associée aux thermes dit du Centre (Goudineau 1979) Le Nymphée de Septeuil (Yvelines) est, avec des dimensions légèrement plus restreintes, un élément de comparaison décisif grâce à la bonne conservation de ses structures (en dernier lieu, Cholet 1991). Si les trois bâtiments forment bien une série homogène en matière d'architecture cultuelle[14], notre interprétation serait d'y voir une expression particulière du culte des eaux. Elle mettrait en scène l'élément à travers le bassin, placé immédiatement à l'entrée du bâtiment (sûrement des eaux chaudes dans le cas de Balaruc) et la représentation de son principe à travers la statuaire disposée dans l'exèdre (et dans les niches) au fond du bâtiment (figuration de Neptune et peut-être des Nymphes).

5. 3. HISTOIRE, INSTITUTIONS, POPULATIONS.

5. 3. 1. Antécédents, fondation, événements marquants

La question des origines de l'agglomération reste confuse, principalement à cause de la difficulté de rassembler une documentation archéologique suffisante. Pour des raisons techniques, les différentes fouilles récentes n'ont pu être conduites jusqu'aux niveaux les plus anciens, ceux-ci étant profondément ennoyés par les remontées de la nappe phréatique. Quelques tessons de céramique campanienne, matériel résiduel dans des horizons du haut-Empire, autorisent peut-être la restitution d'un passé pré-augustéen. Au delà de cette maigre collecte, il convient cependant de rappeler quelques fortes présomptions. L'existence d'un sanctuaire, antérieur à la Conquête, ne peut être écartée et cela malgré l'absence de tout témoignage matériel. Les sources d'eaux chaudes, vu leur caractère spectaculaire, n'ont pu être ignorées alors que de si nombreuses résurgences ont fait l'objet d'un culte préromain dans le territoire des cités de Béziers et de Nîmes (Sébé-Blétry 1986). Le développement précoce de l'agglomération au Ier siècle de notre ère pourrait ainsi s'expliquer dans le cadre d'un processus de romanisation des anciens centres cultuels régionaux qui ont pu attirer très tôt l'attention des nouveaux venus.

5. 3. 2. Situation administrative

Le nom antique de l'agglomération, son statut et son administration nous échappent totalement, les lacunes du corpus épigraphique local étant considérables. Quelques doutes pourraient subsister quant au rattachement de Balaruc à la colonie de Nîmes, plutôt qu'à celle de Béziers. Il est vrai que la question est compliquée par la localisation du site aux confins supposés de ces territoires.

L'attribution à Nîmes est la solution généralement retenue, comme le propose le *CIL*, bornant l'extension occidentale de l'*ager* à Balaruc *(ad locum q.d. Balaruc les Bains*, p. 508). Un des arguments classiques est fondé sur la carte des diocèses d'Ancien Régime[15] dans laquelle la presqu'île dépend de la circonscription ecclésiastique de Montpellier et non de celle d'Agde, ces deux unités ayant été taillées respectivement dans les territoires de Nîmes et de Béziers. Plus décisive est l'interprétation de l'inscription *CIL* XII, 5701-58, moulé sur le tuyau de plomb découvert au centre du village. La mention COL(onia) AVG(vstae) NEM(ausensivm) serait, selon J. Hansen (Cochet 1986 : 69, note 56 et 79, note 56), l'indication d'une propriété publique. La canalisation aurait pu ainsi alimenter des thermes, plus largement le complexe cultuel balarucois. Outre le fait de régler la question de l'appartenance administrative — La colonie pouvait-elle investir hors de son territoire ? et pourquoi ? — cette inscription aurait le mérite de laisser percevoir le poids de la politique de romanisation menée par les édiles nimois dans la genèse de l'agglomération gallo-romaine.

Une attribution à Béziers est bien moins convaincante mais se trouve relancée par la question de la cadastration. Dans l'hypothèse nimoise, les travaux de carto- et de photo-interprétation auraient pu mettre en évidence la forte présence — la prégnance — des réseaux du Montpellierais. Tout à l'opposé, l'étude du parcellaire actuel, dont les résultats ont été confortés par l'observation des directions architecturales antiques, montrent que le secteur oriental du Bassin de Thau est fortement structuré par un réseau, d'époque césarienne, de direction 35° N-E, dénommé réseau *Cessero-Forum Domitii* (Pérez 1990)[16]. Il serait l'expression d'une «politique foncière globale» que l'on peut croire mener depuis la colonie biterroise mais qui ne permet en rien de conclure sur la question des territoires, la superposition des limites de cadastre et de cité n'étant pas de règle comme le rappelle A. Pérez.

6. CONCLUSION

6. 1. Chronologie générale

L' agglomération gallo-romaine de Balaruc les Bains connait son plus grand développement urbanistique peut-être dès le règne d'Auguste, tendance qui s'affirmera tout au long des deux premiers siècles de notre ère. Les investissements consacrés à la réalisation du centre public participent certainement à une politique de création et de consolidation du réseau des agglomérations secondaires du territoire nimois. Le rôle de la colonie, dont on aurait ici une attestation épigraphique, peut aussi se justifier dans un souci de prise en main des pôles cultuels et éco-

13/ *CIL* XII,168.

14/ Un bâtiment de l'aire B du centre public d'Alba (Ardéche) présente un plan proche de celui des exemples proposés. Il est interprété en dernier lieu comme une *schola* (Bilan scientifique régional Rhône-Alpes 1991, Direction du Patrimoine, 1992, page 25). La présence d'un grand bassin dans la cour, face à l'édifice, nous permet cependant de retenir cet ensemble dans notre essai de typologie architecturale...

15/ sur le principe d'analyse régressive pour la définition du territoire de des cités antiques (Goudineau 1980 : 95)

16/ Alors qu'il s'agit manifestement de la même réalité archéologique, elle se trouve exprimée quant à son orientation par des valeurs distinctes. Pour notre part, nous avons retenu comme orientation première celle du centre public de l'agglomération antique, soit 29°N-E. Des variations sont observables entre 25°N.E et 30°N-E, dans le quartier de la Cadaule ou sur le site du Vendémiaire. A. Pérez détermine l'orientation de la *pertica* par son articulation avec la voie Domitienne, suivant une construction géométrique. Outre la question du choix de Nord de référence, les deux méthodes expliquent les notables différences d'expression.

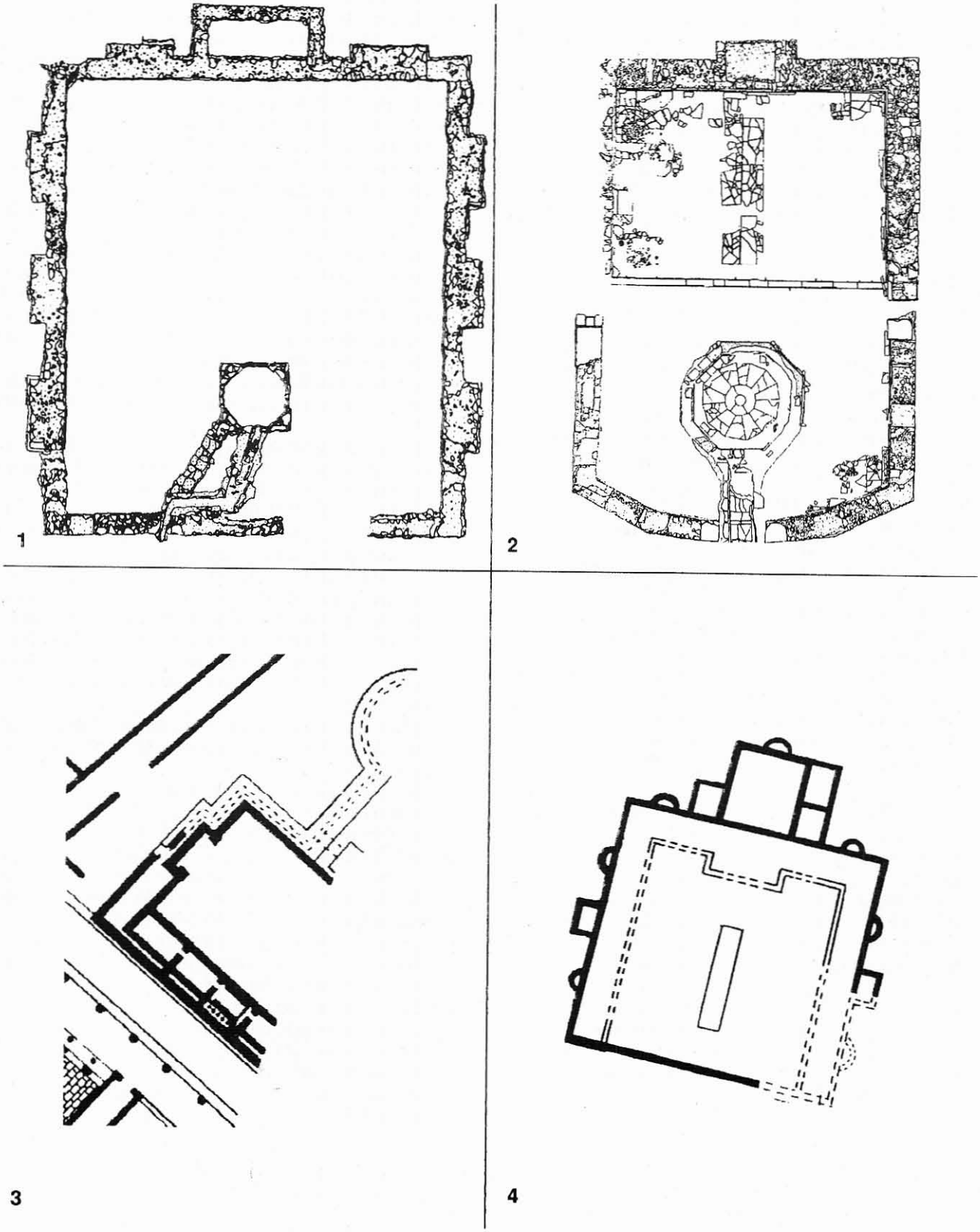

Fig. 8 — Le bâtiment du Groupe Scolaire, un plan d'édifice lié au culte de l'Eau. 1, Balaruc . 2, Nymphée de Septeuil (Yvelines) (1 et 2, à la même échelle, environ 1/165). 3, «Basilique du Commerce», Vaison la Romaine (Vaucluse) . 4, Aire B, Le Palais, Alba (Ardèche).

nomiques préromains dispersés sur le territoire de la cité. Bien qu'aucun témoignage archéologique n'en confirme encore l'existence, le souvenir du lieu de culte protohistorique aurait été effacé par un important programme monumental, stratégie dont on connait le succès au cœur même de l'agglomération nimoise. Le parallèle, toute proportion gardée, avec le chef-lieu peut être poursuivi avec la construction de l'aqueduc d'Issanka que les découvertes anciennes placent sous le règne de Claude et qui aurait pu bénéficier de l'expérience acquise sur la source d'Eure.

L'évolution tardive de l'agglomération est plus difficile à évoquer, en maniant des informations limitées et tout en évitant les poncifs généralement attachés à cette période. Le complexe monumental, plusieurs fois remanié, vieux de deux siècles est abandonné, en partie tout au moins, dans le courant du IIIe s. mais le griffon est encore fréquenté et ses abords aménagés[17]. Notre documentation est muette pour le haut moyen-age mais rien n'autorise à imaginer que les sources thermales aient été totalement oubliées pour être redécouvertes seulement au début de l'époque moderne.

Le tissu urbain se rétracte et se recompose autour de deux points. L'habitat localisé en marge de l'ancien complexe monumental, malgré une profonde évolution, suggère une continuité d'occupation au moins jusqu'au VIe s. La construction au XIIe s. de l'église Notre-Dame d'Aix, à proximité d'une importante nécropole des Ve-VIIe s., est la confirmation médiévale de la constitution d'un deuxième pôle au pied du Puech d'Ay, distant des sources d'eau chaude et situé en bordure même de l'étang. Une telle réorganisation trouve ses raisons dans les mutations économiques — comme le développement préférentiel des activités liées à la pêche — qui ont pu affecter la bourgade. Des phases de remontées de la nappe phréatique ont pu jouer elles-aussi un rôle considérable dans la recomposition de l'agglomération, rendant plus difficile les conditions de vie dans le secteur des sources. Enfin, rappelons que l'histoire de la presqu'île est marquée par un phénomène pendulaire où une des oscillations aurait vu le site des Bains céder la prééminence au *castrum* de Balaruc le Vieux.

6. 2. La place de l'agglomération dans la Civitas

Au temps d'une première synthèse (Pellecuer 1983), il avait été proposé de voir dans les manifestations urbanistiques du Haut-Empire, jusque dans la création d'un réseau cadastré, les signes d'une certaine indépendance de l'agglomération vis à vis des chefs-lieux de cités. Le plus frappant était la reproduction à la dimension de la bourgade de réalités observées à l'échelle de la métropole régionale. Si l'interprétation proposée n'est plus recevable dans les termes extrêmes dans lesquels elle avait été formulée, la question du statut de l'agglomération n'est en rien régée par le seul rattachement administratif au territoire nimois. Sanctuaire de limite de cité, ville-marché ou autre, Balaruc doit être encore replacée dans le réseau des agglomérations secondaires qui forment l'ossature économique et administrative de la Narbonnaise.

BIBLIOGRAPHIE

Ben Baaziz 1981: BEN BAAZIZ (S.) — Neptune dieu «guérisseur». *In* : L'Homme méditerranéen et la Mer, Actes du Troisième Congrès International d'Etudes des Cultures de la Méditerranée Occidentale, Jerba, 1981, 424-436.

Brien-Poitevin 1992: BRIEN-POITEVIN (F.) — Collecte, consommation et réutilisation de coquillages marins sur le site de Lattes (IVe s. av. n. è.-IIe s. de n. è.). *Lattara*, V,1992, 125-138.

Cholet 1991: CHOLET (L.) — Le Nymphée des Prés de la Seigneurie , Septeuil, Yvelines. *In* : Archéologie en Ile de France, Actes des Journées d'Enghien les Bains, 1990,1991, p. 21-24.(*Archéologie en Val d'Oise*, 2).

Clavel-Lévêque 1989 : CLAVEL-LEVEQUE (M.) — Développement, cadastres et vitculture, les terroirs du Biterrois. *In* : Puzzle gaulois, les Gaules en mémoire. Paris, 1989, p. 255-282

Cochet 1986: COCHET (A.), HANSEN (J.) — Conduites et objets de plomb gallo-romains de Vienne (Isère). Paris, CNRS, 1986, 229 p. (46e supplément à *Gallia*).

Frezouls 1988: FREZOULS (E.) dir. — Les villes antiques de la France. II, Germanie supérieure 1. Strasbourg, AECR,1988, 505 p.

Goudineau 1979: GOUDINEAU (C.) — Les fouilles de la Maison au Dauphin. Recherches sur la Romanisation de Vaison-la-Romaine.1979, 332 p. (XXXIIe supplément à *Gallia*).

Goudineau 1980: GOUDINEAU (C.), FEVRIER (P.- A.), FIXOT (M.) — Le réseau urbain. *In*: DUBY (G.) — Histoire de la France Urbaine, I, Paris, Seuil, 1980, 74-123.

Hamlin 1988: HAMLIN (F. R.), CABROL (A.) collab.— Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique. Nîmes, Lacour,1988, 435 p.

Jacob 1986 : JACOB (J.- P.), JACQUET (B.), MANGIN (M.) dir. — Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine. 1986, 257 p. (Annales Littéraires de l'univeristé de Besançon, 337).

Landes 1986: LANDES (C.) dir. — Les étangs à l'époque médiévale. Lattes, Musée Archéologique, 1986, 172 p. (Catalogue de l'exposition).

Lugand 1986: LUGAND (M.) — L' occupation antique de la commune de Balaruc le Vieux. *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de Séte*, XIV-XV,1986, 15-44.

Lugand à paraître: LUGAND (M.), PELLECUER (Ch.), BOU (M-H.) collab. — Le littoral languedocien durant l'Antiquité et le haut Moyen-Age: l'exemple de la villa des Prés-Bas à Loupian et du territoire de Mèze. *In* : FAVORY (F.), FICHES (J. -L.) dir. — Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le haut Moyen-Age, Paris, à paraître. (*Documents d'Archéologie Française*).

Massy, à paraître: Massy (J. -L.) dir. — Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine. A paraître.

Sebe-Bletry 1986 : SEBE-BLETRY (S.) — Le Culte des eaux dans les cités antiques de Nîmes, Béziers et Lodève. *In* : Actes du 110e congrés des Sociétés Savantes, Archéologie et Histoire de l'Art, Montpellier, 1985, Paris 1986, 241-253.

17/ Les sondages réalisées en 1991 dans le square du Docteur-Bordes ont montré que des remblais recouvrant les niveaux du haut-Empire sont datables au plus tôt du Ve siècle, témoignant de remaniements dont l'ampleur et la destination nous échappent.

ANNEXE 1

LA NÉCROPOLE À INCINÉRATIONS DU CHEMIN HAUT À BALARUC LES BAINS (HÉRAULT)

par I. Bermond et M. Compan

La nécropole du chemin haut[18] se situe au nord-ouest de l'agglomération antique de Balaruc les-Bains, à 300 m des premières substructions gallo-romaines, repérées à ce jour[19]. Elle s'organise le long de la voie antique du Chemin Haut, en direction de Balaruc le Vieux .

La voie empierrée a pu être observée lors d'un sondage en 1983. Elle se présente là sous la forme d'un chemin rechargé régulièrement, comme en témoigne la succession des niveaux de roulement, bordée au nord par un mur de talus, doublé par un drain. Au delà, s'individualise une terrasse haute à vocation agricole, comme en témoigne la présence de structures négatives linéaires (larges de 20 cm et profondes de 20/30 cm) espacées de 80 cm avec apport de terre liée à un amendement (trous de plantation?)[20]. Cet environnement va accueillir la nécropole dont le développement se fera probablement au détriment du secteur agraire.

La première phase de nécropole reconnue se matérialise sous la forme d'un *ustrinum* (?), dont le fouille a livré un mobilier caractéristique(céramique, verre fondu, ossements brûlés, clous).

Dans une seconde phase, un nivellement général du secteur est entrepris pour permettre l'installation de tombes à incinération, traduisant une notable réorganisation de la nécropole.

Un fossé, perpendiculaire à la voie et contemporain de la nécropole, a été partiellement dégagé dans un sondage. On pourrait y reconnaître une limite d'extension de la nécropole ou proposer l'existence d'un enclos funéraire.

La sigillée sud gauloise (prés de 100 exemplaires) offre une chronologie serrée, entre 40 et 100 après J. -C., révélatrice du fonctionnement de la nécropole[21]. L'absence de productions africaines précoces (claire A, céramique africaine de cuisine) permettrait peut-être de réduire l'intervalle chronologique proposé.

1. LES TOMBES DU SONDAGE 1986

Deux types de structures funéraires ont été reconnus lors des sondages menés par M. Compan :

— Le premier, attesté par deux exemplaires (un seul fouillé), se présente sous la forme d'une fosse rectangulaire de 30 à 50 cm de coté, d'une même profondeur, comblée par un sédiment cendreux contenant de nombreux charbons de bois, quelques esquilles d'ossement humains calcinés et quelques fragments de céramiques (sigillée sud gauloise, céramique à parois fine, céramique commune oxydante et réductrice, verre) qui, eux, matérialisent probablement les offrandes déposées, dans et autour du foyer, lors de la crémation.

A proximité de ces deux structures, plusieurs lentilles de terre brune, mêlées à des fragments de céramiques, quelques charbons de bois et esquilles d'os calcinés peuvent correspondre à des restes ou vidanges de ces foyers (Lyon 1986).

— L'autre type (fig.9) utilise une architecture en caisson (un seul exemplaire fouillé), installée dans une fosse rectangulaire de 90 x 50 cm, profonde d'environ 40 cm. A l'intérieur, trois pierres plates en calcaire, placées verticalement, délimitent le caisson de 60 cm sur 50 cm. La couverture est assurée par une autre dalle de même nature, s'appuyant initialement sur les trois premières. Les dalles verticales des cotés sud et est ayant glissé ont entraîné l'affaissement de la couverture jusqu'au contact de l'urne

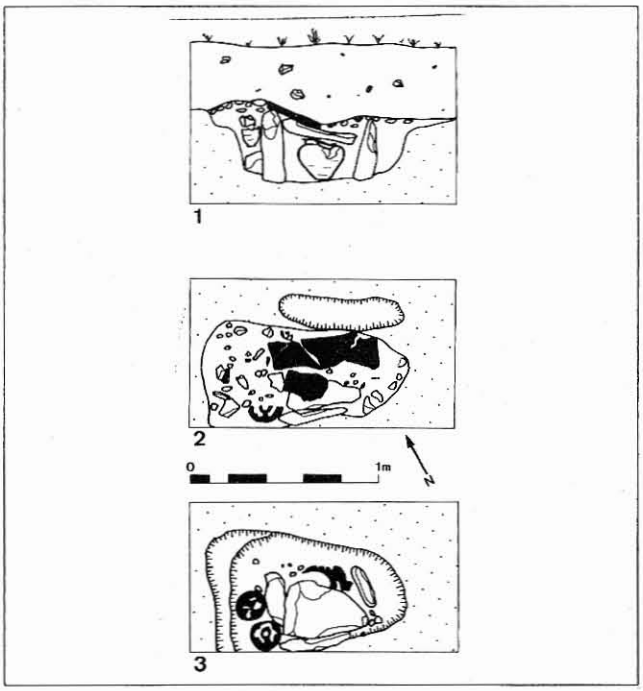

Fig. 9 —Tombe à incinération du Chemin Haut: 1, coupe. 2, relevé de surface. 3, relevé de la couverture.

18/ La fouille de sauvetage a été réalisée en 1986, sous la direction de Michel Compan. Trois sondages, de dimensions réduites, dont deux sur la nécropole ont pu être réalisés.
19/ Ce secteur bâti, au lieu-dit de la Cadaule, a été reconnu en 1971 lors de fouille de sauvetage, réalisée par la Direction des Antiquités.
20/ Ces structures agricoles sont perpendiculaires à la voie antique. Leur orientation respecte la trame cadastrale de l'agglomération, à 30° Nord-Est (Lambert III).
21/ Cette datation serrée n'est peut-être que le reflet de ce secteur de la nécropole.

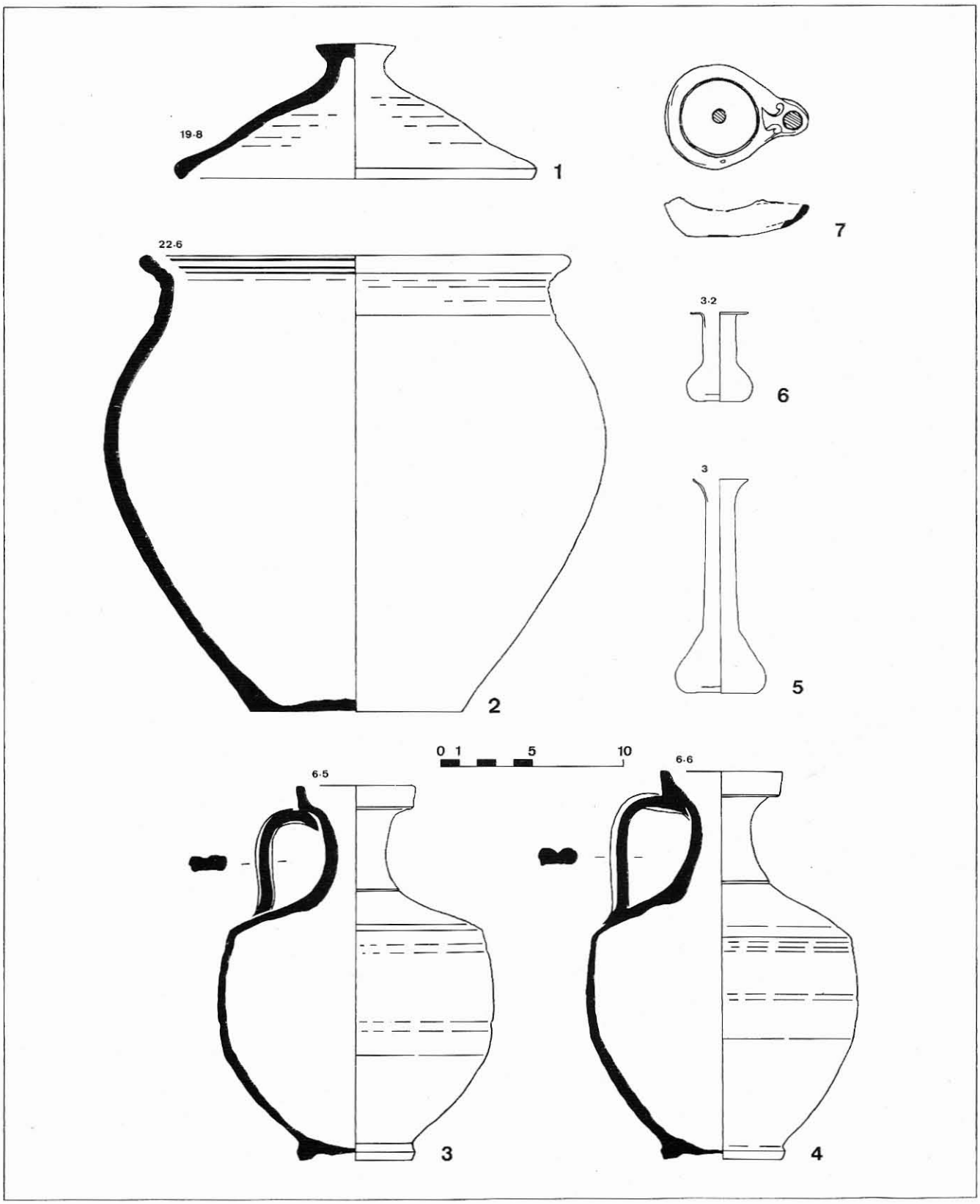

Fig.10 — mobilier de la tombe fouillée en 1986: 1et 2, céramique commune sableuse réductrice. 3 et 4, céramique commune à pâte calcaire. 5 et 6, verre. 7, lampe à huile à pâte calcaire engobée.

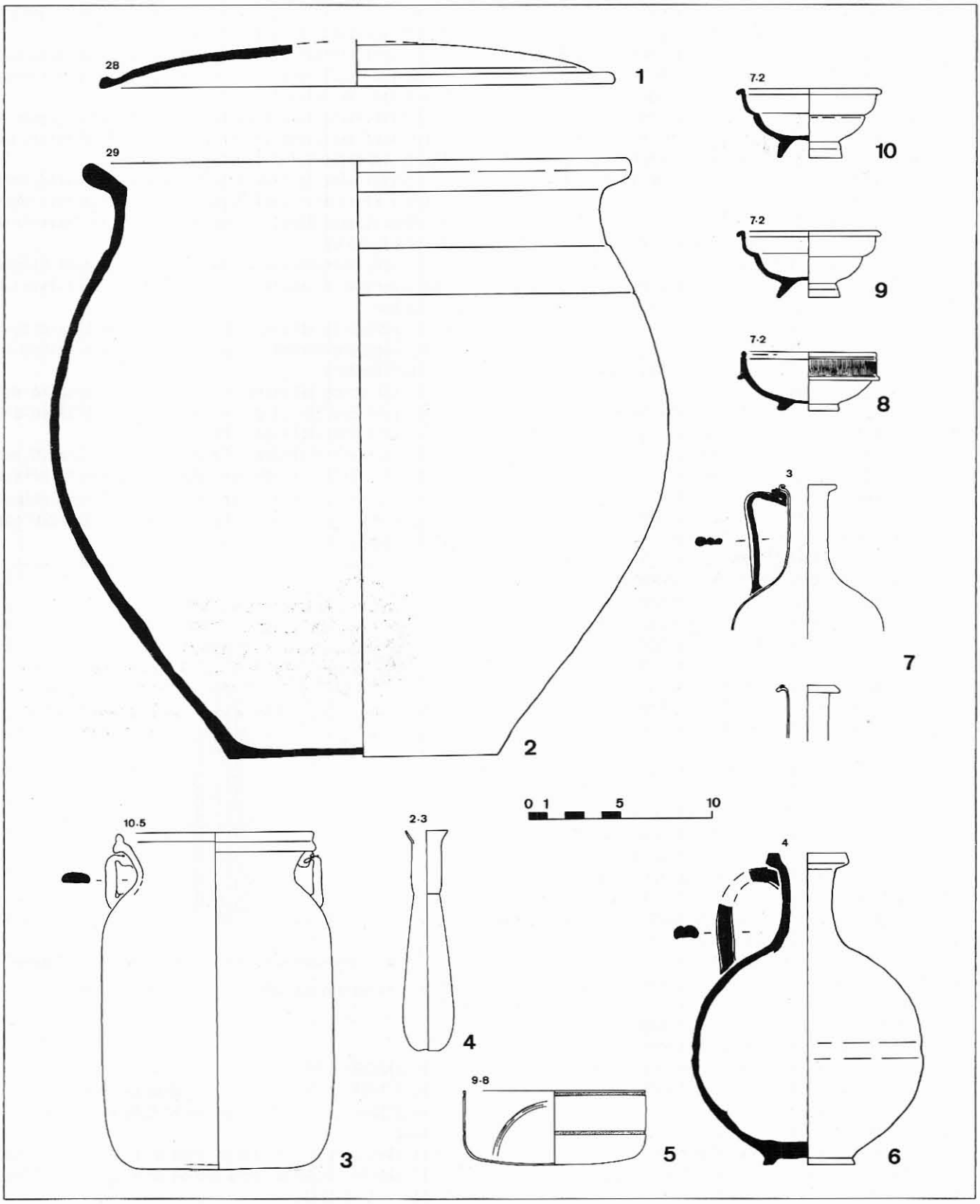

Fig. 11— mobilier trouvé regroupé en 1989 : 1, céramique commune sableuse oxydante. 2, céramique commune sableuse réductrice. 3, 4, 5 et 7, verre. 6, céramique commune à pâte calcaire. 8, 9 et 10, sigillée sud gauloise.

funéraire, brisant le couvercle et l'entraînant au fond du récipient; le sédiment environnant a pu alors s'infiltrer. L'urne renfermait les ossements brûlés associés à deux balsamaires et une lampe à huile. Dans l'espace laissé vacant entre le bord de la fosse et le bord extérieur du coffre à l'ouest, deux olpés ont été déposées .

En surface, une *tegula* écrasée, probablement dressée à l'origine, permet de proposer un élément de signalisation de la tombe. On peut associer à celle-ci une petite fosse linéaire de 50 cm qui semble marquer un autre type de matérialisation — végétale ? — en bordure de la tombe .

Description du mobilier (fig.10) :

1 : couvercle avec bouton de préhension conique, céramique commune sableuse réductrice.

2 : urne funéraire, céramique commune sableuse réductrice. Panse trapue, lèvre éversée cannelée à l'intérieur. Le col comporte plusieurs petits ressauts.

3 et 4 : olpés, en céramique commune à pâte calcaire. Profil de panse segmenté, le raccord col/panse est marqué par une incision. Lèvre quadrangulaire.

5 : balsamaire en verre de teinte verte, panse tronconique dégagé du col cylindrique par un léger étranglement, bord éversé. Le fond est légèrement concave et épais.

6 : balsamaire en verre de teinte verte, panse tronconique dégagé du col cylindrique, court par un léger étranglement, bord plat. Le fond est légèrement concave et épais.

7 : lampe à huile à bec rond et volutes sommaires, sans anse. Elle ne semble pas avoir été utilisée. Pâte calcaire, engobée.

Signalons, à titre de détail, que le diamètre du couvercle est pratiquement identique à celui de l'ouverture de l'urne qu'il recouvre. Suivant le positionnement du couvercle, sur une embouchure légèrement irrégulière, celui-ci peut tomber à l'intérieur du récipient. L'utilisation d'un tel couvercle est-elle volontaire ? On aurait pu l'introduire dans l'urne, à même le dépôt. Plus probablement, l'utilisation d'un morceau d'étoffe doit être envisagée, ce dernier assurant une fermeture hermétique.

2. LES TOMBES DÉTRUITES LORS DES TERRASSEMENTS 1989

Lors de travaux de terrassement qui ont abouti à la destruction de la nécropole, plusieurs tombes ont pu être observées et une série de vases retrouvés sur un mètre carré. Ce regroupement permet de proposer un ensemble homogène pouvant constituer une seule et même tombe. Celle-ci se composait d'une urne cinéraire en verre, à l'intérieur de laquelle étaient déposées les cendres du défunt, ainsi qu'un balsamaire et un pendentif ou pendant en or. Cette urne cinéraire pouvait, elle-même, être contenue dans une *olla*; cet ensemble est associé à une série de vases d'accompagnements : trois coupelles empilées, de petit gabarit, en sigillé sud gauloise, une petite olpé, un bol et une bouteille en verre, A proximité de ce lot, une dalle quadrangulaire, en calcaire jurassique a été repérée. La taille inaccoutumée de ce bloc suggère qu'il s'agit d'un élément de signalisation de la tombe.

Description du mobilier (fig.11):

1 : couvercle, en céramique commune, à pâte sableuse oxydante. Le fond incomplet est marqué par un petit ressaut. A rapprocher de productions italiques ?

2 : *olla*, en céramique commune sableuse réductrice, à lèvre éversée. Fond plat assez fin pour le gabarit du vase; un petit décroché distingue le col de la panse.

3 : urne funéraire en verre de teinte verte, de forme cylindrique à fond plat, bord à lèvre en poulie, anses coudées de section ovalaire, se rattache sous la lèvre.

4 : balsamaire en verre incolore; panse piriforme allongée, dégagé du col cylindrique par un étranglement, bord éversé, fond légèrement concave. L'objet ne peut tenir debout.

5 : bol en verre de teinte verte; fond légèrement bombé, panse verticale à bord droit coupé, deux cannelures horizontales décore la panse (aspect dépoli). Le fond est décoré par plusieurs rainures irrégulières.

6 : olpé, en céramique commune calcaire oxydante, de forme sphérique avec une cannelure à mi-hauteur; bord à lèvre quadrangulaire.

7 : bouteille en verre de teinte verte, à col cylindrique et bord à lèvre irrégulière éversée ou repliée, anse coudée, section irrégulière à 2 sillons.

8 : bol, en sigillée sud gauloise, de forme Drag.24/25, avec estampille SALVE. Le guillochage est constitué de deux passages d'outil, d'inclinaison divergente.

9 et 10 : bols en sigillée sud gauloise, de forme Drag 27, avec estampille illisible. L'un des deux est surcuit, légèrement déformé.

La présence du pendentif ou pendant en or[22] représentant la massue d'Hercule stylisée (fig.12), suggère d'identifier cette tombe comme celle d'une femme .

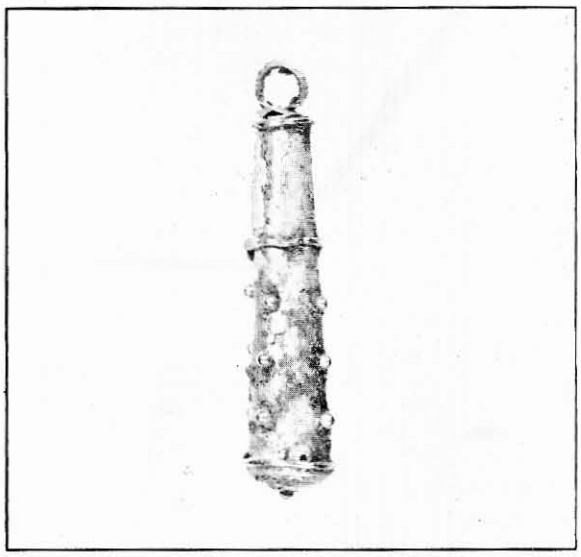

Fig. 12— Pendentif ou pendant en or (ech: 2/1), longueur : 28, 5 mm

BIBLIOGRAPHIE

Pistolet 1981 : PISTOLET (C) — Catalogue des verres de la nécropole de lattes. *Archéologie en Languedoc*, 1981(4), p. 3-58.

Lyon 1986 : Collectif — Nécropoles à Incinération du Haut-Empire.Actes de la Table Ronde de Lyon, 30 et 31 mai 1986, Lyon, 1987.

Marshall 1911 : MARSHALL (F. -M.) — Catalogue of the

22/ Deux exemplaires sont signalés dans le catalogue du British Museum et l'un d'eux est un pendant de boucle d'oreille. (Marshall 1911: pl.LII) . Information fournie par Michel Feugère.

ANNEXE 2

FOUILLES DE SAUVETAGE PRÉALABLES À LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE «LE VENDÉMIAIRE»
Premières données sur une *domus* de l'agglomération antique de Balaruc les Bains

Par I. Bermond

Jowellery in the British Museum. Londres , 1911, réed. 1969.

Une fouille de sauvetage, réalisée sur le site du Vendémiaire en 1989-1990, a permis d'observer l'évolution d'une habitation gallo-romaine sur plus de six siècles, construite aux abords du centre public de l'agglomération antique. Six états d'occupation ont pu être caractérisés et sont présentés ci-dessous.

La fouille a apporté son lot d'informations pour la compréhension de l'agglomération antique de Balaruc-les-Bains. L'apport le plus novateur reste l'image de la continuité de l'occupation dans cette fin de l'Antiquité.

1. L'OCCUPATION DU HAUT-EMPIRE (FIG.13)
1. 1. Etat 1: Implantation et Organisation (TPQ: 1 — TAQ: 125/150 après J. -C.)

La première phase de construction de la maison se situe dans le premier quart du Ier s. après J. -C. Le bâtiment dégagé fournit le plan partiel d'une *domus* à *atrium* tétrastyle. Les pièces s'organisent donc autour d'une cour intérieure bordée d'une galerie de 2, 5 m de large (le seul coté reconnu dans son intégralité a une longueur de 6 mètres) qui en organise la distribution.

Trois pièces fouillées, toutes les mêmes dimensions: 3, 8 x 5 m, forment l'aile nord-est de la maison. Elles disposent d'un accès à la galerie, sans toutefois exclure une circulation interne. L'aile nord-ouest a été pressentie à travers l'observation d'un mur et d'un seuil sans toutefois pouvoir en estimer l'étendue .

L'aile la mieux connue jouxte un grand espace, bordé au nord-ouest par un mur avec contreforts, dégagé sur plus de 15 m de long.

La phase de construction de ce premier état se caractérise par l'apport volontaire d'un puissant remblai de blocs et de «sol rouge» provenant des garrigues environnantes. Les murs en petit appareil, à fondation débordante, utilisant des moellons de calcaire jurassique, liés à la terre ou au mortier, peuvent être recouverts d'enduit peint. Malgré le soin apporté à la construction, il faut souligner l'absence de sol en dur. Pour les revêtements de sol, le matériau employé est essentiellement l'argile compactée et, dans un cas, un petit cailloutis de galets. Cette modestie de mise en œuvre est peut-être liée à des impératifs techniques — lutter contre les remontées de la nappe phréatique toute proche — ou bien est révélatrice du niveau social de son propriétaire.

Le dallage de calcaire, de gros gabarit de la cour intérieure a pu être mis en place dès la phase 1. Au cours de cette cette phase, la galerie et les pièces de l'aile nord-est vont subir des réfections successives de sols (4 ou 5 niveaux) ainsi que de revêtements muraux (2) et cela pour une période de moins d'un siècle. L'exiguïté des sondages ne nous permet pas de déterminer la fonction des pièces de la *domus*, au delà de la simple dénomination de pièce de vie.

L'espace situé sur l'arrière ne livre que peu d'informations sur sa destination. Le seul sondage effectué dans ce secteur permet de définir l'existence de zones couvertes : présence de plusieurs sols en terre battue, d'un foyer aménagé, de murs et d'au moins une amphore en place. Mais ces éléments trop lacunaires ne permettent de proposer une réelle interprétation.

1. 2. Etat 2: Dans la continuité de l'Etat 1 (TPQ : 125/150 — TAQ : 220 après J. -C.)

L'état 2 s'individualise par la reprise de la cour intérieure et la condamnation d'au moins un passage entre les pièces de l'aile nord-est. L'entraxe des colonnes de la galerie est condamné par une maçonnerie posée sur le stylobate. Une ouverture est aménagée, au contact d'un élément porteur central, signalé par une base carrée. Un traitement de surface, avec une fine couche de mortier de tuileau est visible sur le parement ainsi que sur un bâti quadrangulaire, à l'intérieur de la cour; ce revêtement ainsi que l'arrivée d'un tuyau en plomb (en partie arraché), traversant la galerie,suggère l'usage de l'eau, peut-être sous la forme d'une fontaine d'agrément. Au delà de cette transformation, aucune modification d'importance n'a pu être enregistrée et seuls, des indices d'un entretien régulier de la maison sont discernables.

2. ETAT 3 : UNE PHASE DE TRANSITION (TPQ: 220 — TAQ: 350 APRES J. -C.)

La phase 3 constitue la dernière occupation où la trame architecturale de la *domus* primitive est respectée. La continuité de l'occupation est affirmée par l'installation d'un sol de tuileau dans la pièce centrale de l'aile nord-est, ainsi que par l'implantation d'un petit four en briques associé à de modestes foyers et dépôts cendreux dans la pièce sud .

La *domus* subit cependant des modifications importantes. Un remblaiement de plus de 20 cm est observé dans plusieurs secteurs, entraînant l'abandon de la cour. Ce phénomène témoigne d'une rupture dans l'occupation de la maison. Très peu d'éléments chronologiques sûrs ont été découverts pour le IIIe s., empêchant ainsi de proposer une datation pour ce nivellement dont les raisons échappent. L'abandon de la cour, sous la forme d'un comblement, est réalisé dans le courant du IIIe s., sans plus de précision à l'analyse du mobilier recueilli (claire A, claire B — forme Desbat 67 — et amphore africaine).L'arasement des niveaux archéologiques dans le secteur de la cour et de la galerie nous oblige cependant à la prudence quant à la destination nouvelle de ces espaces privilégiés de la *domus*.

Fig.13 — La *domus* du Vendémiaire : plan cumulé des états 1, 2 et 3.

Fig.14 — Etat 4 de l'habitat du Vendémiaire (fin du IVe s.).

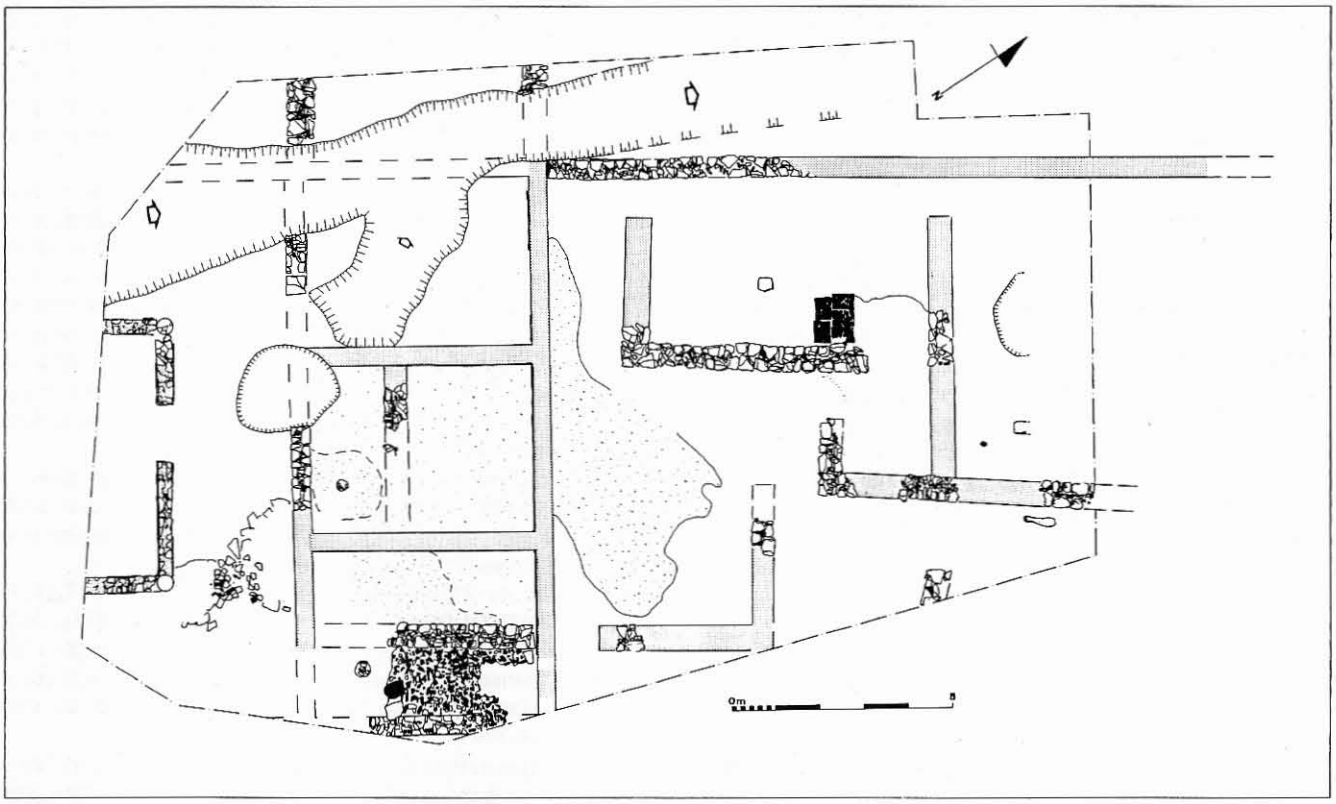

Fig.15 — Etat 5 de l'habitat du Vendémiaire (2ème moitié Ve s.).

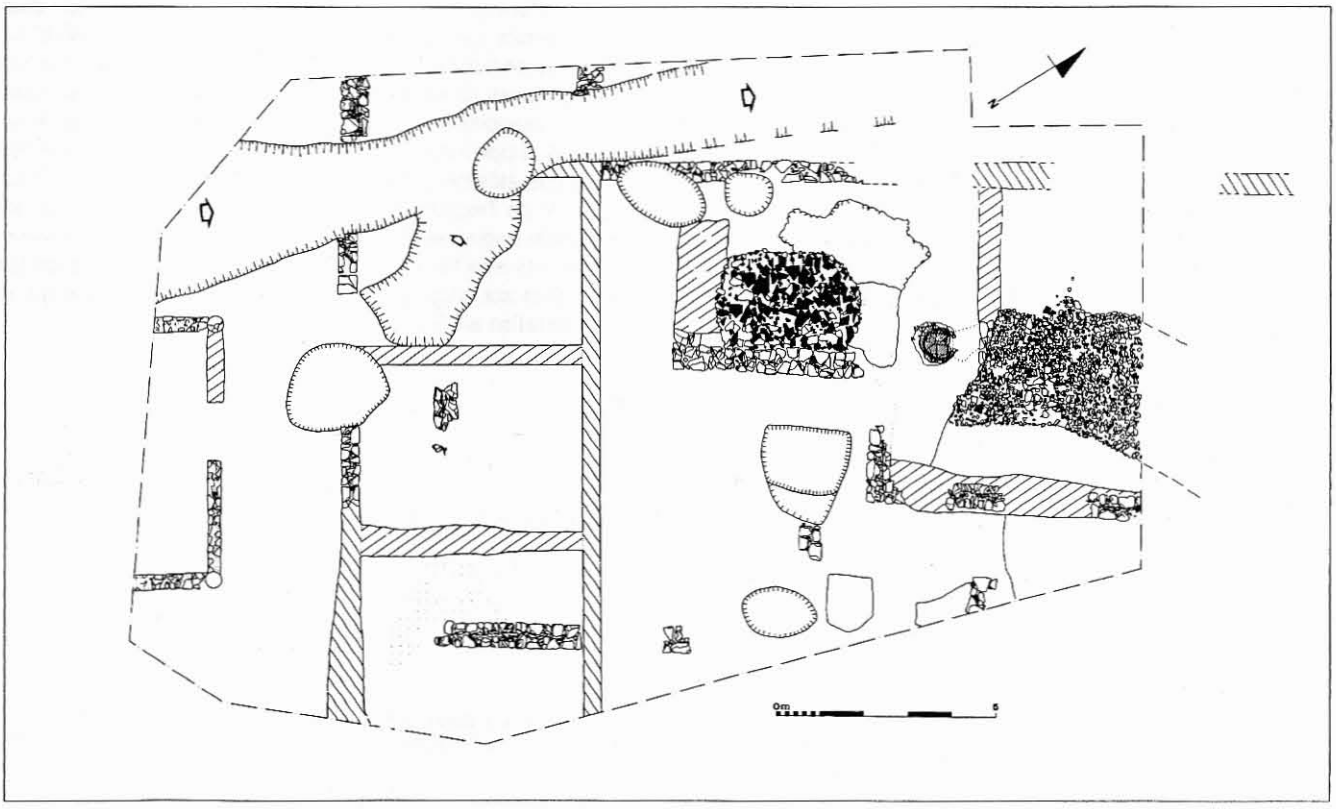

Fig.16 — Etat 6 du site du Vendémiaire (VIe s.).

3. ETATS 4 ET 5 : RÉORGANISATION ET ÉCLATEMENT DES PIECES DOMESTIQUES

La fouille a permis d'appréhender, pour la première fois à Balaruc, l'habitat de l'Antiquité tardive. Même si l'on ne reconnait plus l'ancienne *domus* à *atrium*, le plan initial continue à fournir le cadre architectural au maintien de l'occupation.

3. 1. Etat 4: Les unités domestiques de la fin du IVe s. (fig.14)

La trame architecturale initiale n'est pas remise en cause, si ce n'est probablement pour l'ancien *atrium*, malgré le silence des arguments de terrain. Les pièces de l'aile nord-est connaissent un redécoupage intérieur alors que l'adjonction de deux murs constitue une quatrième pièce. Une nouvelle organisation trahit un changement d'attribution : la pièce centrale semble garder sa fonction de lieu de vie polyvalent, comme le suggère la présence d'un foyer aménagé d'une tuile plate La pièce sud, redivisée, est rendue peu fonctionnelle.

L'espace arrière est, pour sa part, occupé par deux unités domestiques autonomes s'appuyant sur du bâti préexistant. Ces deux espaces bâtis apportent des éléments utiles pour leur compréhension. Elles sont séparées par un espace ouvert de 2 m de large, permettant d'accéder à chacune d'elles. la pièce appuyée contre le mur arrière de la *domus* possède un foyer ,aménagé avec des fragments de tuile. Le sol en terre battue était vierge de vestige. La seconde pièce revêt plus d'intérêt : elle était chauffée comme la précédente, une zone d'argile rubéfiée (trace de foyer ou de brasero) l'atteste. Cette espace couvert comprend une base d'élément porteur en son centre dont la vocation architecturale n'est pas certaine, ainsi que plusieurs trous de poteau, à fonction indéterminé (support de stockage en hauteur ?).

Ce quatrième état, attribuable à l'antiquité tardive, loin de figurer une phase d'abandon du secteur, témoigne d'une profonde réorganisation de l'occupation. Faut-il y voir plusieurs unités d'habitat indépendantes ou s'agit-il d'une nouvelle étape dans la transformation de la maison ? La présence de nombreux plombs de pêche, ainsi que d'éléments de tôle de plomb avec traces de découpe, à partir de cette quatrième phase d'occupation, peut être un indice pour envisager un changement radical dans les activités et le statut des habitants du secteur.

3. 2. Etat 5: Réorganisation du secteur et indices d'un abandon partiel à partir du milieu du Ve s. (fig.15)

L'état 5 semble marquer un déplacement du centre de gravité de l'ancienne *domus*. Le cœur de la maison glisse de l'aile nord-est à l'espace arrière. Ce basculement, déjà pressenti dans l'état 4, s'affirme.

Les zones encore occupées dans l'aile nord-est se concentrent sur la pièce centrale à laquelle s'associe une grande fosse, probablement liée à une activité de stockage. La pièce sud est partiellement abandonnée. La partie nord-ouest de la domus est détruite par le creusement d'un grand fossé, auquel se raccorde une branche, desservant certainement la pièce centrale. Les seuls éléments directeurs de la *domus* encore actifs sont le mur de façade arrière et son perpendiculaire de clôture qui dirigent toute l'implantation du bâti tardif. Il est significatif que le fossé prenne soin d'éviter le mur de limite .

Cette phase de restructuration touche aussi le bâti tardif : la répartition entre espaces ouverts et couverts se modifie; seule, la pièce nord, toujours couverte, s'agrandit et se dote d'un vaste foyer, composé de cinq tegulas posées à plat.

4. ETAT 6: PHASE D'ABANDON DE L'HABITAT ET OCCUPATION PONCTUELLE DU VIe SIECLE (Fig. 16)

L'état 6 correspond à la phase d'abandon de la maison. Elle se caractérise par l'épierrement systématique des murs constituant la *domus* ainsi que ceux de l'habitat tardif construit à partir de la fin du IVe s.

Plusieurs indices confirment une occupation ponctuelle de ce secteur. Le fossé draine encore la zone et son entretien, sous forme de recreusements, est indéniable. La présence d'un four culinaire, du VIe s. , un empierrement le desservant, sont les signes d'une activité domestique, qui marque sans aucun doute la proximité de zones habitées . La présence de plusieurs fosses, comblées la plupart du temps par des déchets alimentaires (coquillages, restes de poissons, ossements divers) associés à des sédiments cendreux, en sont des témoignages supplémentaires. La répartition spatiale de ces fosses n'est pas aléatoire; elles se trouvent à la périphérie des structures et de l'espace occupé au cous de cette phase. La présence de fragments de céramique kaolinitique (fond lenticulaire, décor à la molette) datée du haut Moyen Age, trouvés en surface d'un sol, suggère une continuité d'occupation, sinon de fréquentation au delà du VIe s.